

PROJET PEDAGOGIQUE 26-27



SERVICE ECOLES ENFANCE ET JEUNESSE

SOMMAIRE



04

LE CADRE

Territoire & coordonnées — 04

05

FONCTIONNEMENT

Structure du SEEJ, organisation — 05

Horaires & activités — 08

16

PRISE EN COMPTE DU PUBLIC

Rythmes & chronobiologie — 16

Publics à besoins spécifiques — 20

21

TRAVAIL COLLABORATIF

Partenaires et services — 21

23

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Modalités d'évaluation — 23

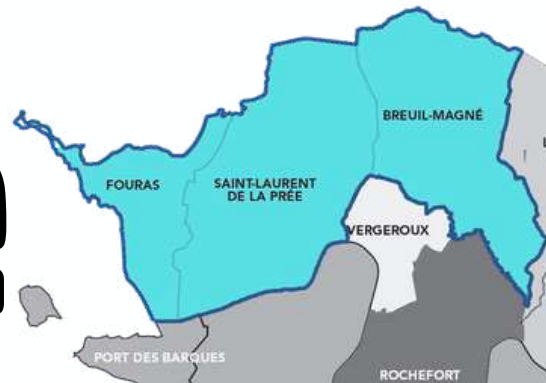
Objectifs — 24

27

ANNEXES

Tarifs, fiche d'inscription... — 27

Le cadre



3 LE PEDT

Le Plan Éducatif Du Territoire (PEDT) soutient les actions mises en place pour les enfants et jeunes âgés de 0 à 18 ans, sur les communes de Fouras, Saint Laurent de la Prée, Breuil Magné et Île d'Aix.

4 LE SEEJ

Le PEDT est un outil mis en œuvre par le Service Écoles Enfance et Jeunesse (SEEJ) de la mairie de Fouras, en collaboration avec les différents acteurs locaux intéressés, et à destination des enfants scolarisés sur les quatre communes.

Le SEEJ s'articule autour de cinq pôles : Administratif, Animation, ATSEM, Restauration et Entretien des locaux. De septembre à juin, cela représente une vingtaine de personnes qui travaillent pour et auprès des enfants.

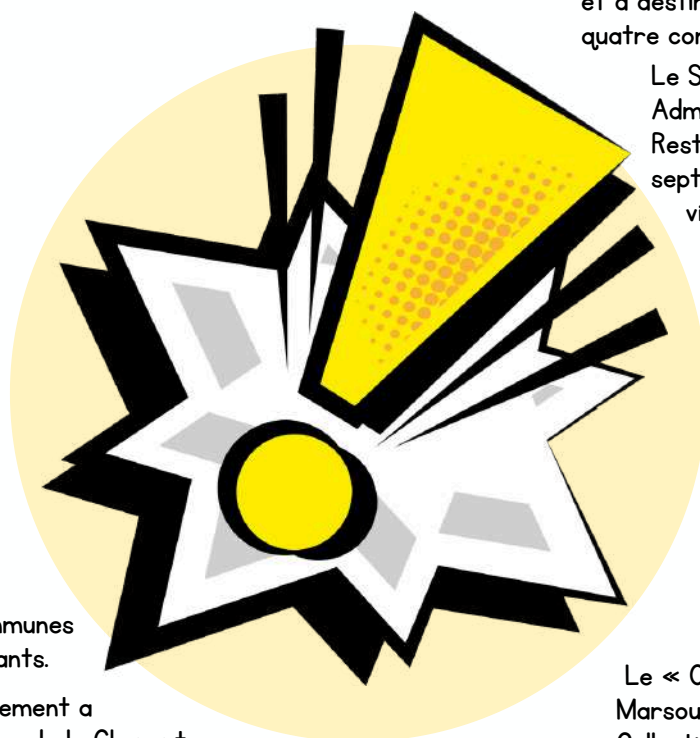
2 LA CTG

La CARO est elle-même découpée en cinq territoires, sous forme de Convention Territoriale Globale (CTG) : la commune de Fouras-Les-Bains se situe sur celui dit de « Nord-Charente ».

1 LA CARO

La Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan (CARO) recouvre un territoire de 25 communes qui compte plus de 63 000 habitants.

En 2013 le Ministère de l'Environnement a classifié les 17 000 ha de l'estuaire de la Charente aux Grands Sites de France, dont l'Île d'Aix et la Pointe de la Fumée à Fouras.



5 LES ACCUEILS

En période scolaire, les enfants de Fouras sont accueillis sur les temps d'Accueils Péri-Scolaires (APS), le matin, le midi et le soir, sur les sites de la maternelle et de l'élémentaire.

Le « Centre de Loisirs les P'tits Marsouins » est le nom de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) du SEEJ, actif durant les périodes extra-scolaires.

La Mairie de Fouras est l'organisateur de ces accueils

COORDONNÉES ACM/PÉRISCO ÉLÉMENTAIRE

☎ 05 46 84 61 44
✉ seej@fouras-les-Bains.fr
📍 Centre de Loisirs
"Les P'tits Marsouins"
Rue Nadeau
17450 FOURAS



COORDONNÉES PÉRISCO MATERNELLE

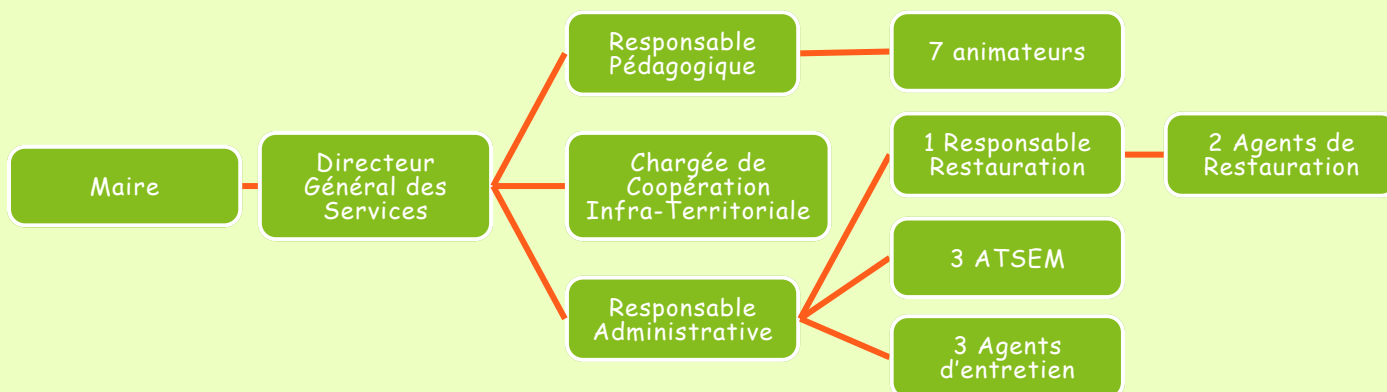
☎ 05 46 82 61 49
📍 École Louise Michel
Rue du Trop Tôt Venu
17450 FOURAS



FONCTIONNEMENT

Organisation de l'Accueil

ORGANNIGRAMME



INSCRIPTIONS & COMMUNICATION

Les conditions d'accueil sont expliquées aux familles lors des nouvelles inscriptions (voir "règlement intérieur" en annexe).

Le portail Pirouette permet d'enregistrer les inscriptions des familles et d'éditer les facturations à la fin du mois. En cas d'absence d'un enfant inscrit, la direction appelle les familles sur liste d'attente.

Le SEEJ s'adresse aux familles par mail, par téléphone et, bien sûr, en direct (via l'équipe d'animation). Le SEEJ travaille également avec le Service Communication de la Mairie (Lettre du Maire, affichages, réseaux sociaux...).

La communication avec les partenaires/prestataires s'effectue par mail (devis, Bons de Commande), téléphone, selon leurs modalités (délais, documents demandés).

Programmes & menus : accès via le portail Pirouette !

SPÉCIFICITÉS

Santé/Sécurité

- **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** : les familles concernées s'engagent à nous fournir les documents nécessaires à la bonne prise en charge de leurs enfants (ces documents doivent être édités et certifiés par un professionnel de santé), ainsi qu'à mettre à jour toute donnée relative à celle-ci, sur le Portail Pirouette.
- **Soucieux du rôle inclusif des ACM**, nos locaux et nos équipes offrent des conditions d'accueil identiques et adaptées à tous nos publics, y compris les enfants ayant des besoins spécifiques. Le cas échéant, nous réajustons ce qui doit l'être. Pour les enfants ayant un dossier en MDPH, nous proposons un suivi personnalisé avec les différents accompagnateurs de l'enfant (voir p. 20).
- **Au moins un membre de l'équipe pédagogique** de chaque site dispose du diplôme de PSCI et/ou de SST.
- **Tout traitement médical** doit être accompagné d'une ordonnance nominative.

Plan Vigipirate : nos locaux sont toujours fermés à clefs. Les familles venant emmener ou récupérer leurs enfants sont priées de rester à l'extérieur des bâtiments.

Activités et sorties spécifiques

- Certaines activités demandent à l'équipe une organisation spécifique (voir "le Guide de l'Animateur" en annexe), cela peut aussi entraîner une limitation des inscriptions. Ce peut être le cas, par exemple, des sorties baignade ou vélo.
- Dans le cadre des sorties encadrées par un intervenant qualifié, nous nous conformons à leurs recommandations/conditions pour constituer les groupes de participants (matériel, test d'aptitude de natation, etc.)

Accès Portail Pirouette:



FONCTIONNEMENT

Organisation de l'ACM

SDJES

Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) atteste de la conformité de la déclaration de notre accueil (via le logiciel TAM).

Il vérifie notamment l'honorabilité et des qualifications des encadrants (permanents, saisonniers, stagiaires BAFA, intervenants), et veille au respect des taux d'encadrements minimum exigés.

Ceux-ci doivent être de 1 animateur pour 8 enfants pour les - de 6 ans, et 1 animateur pour 12 enfants pour les + de 6 ans (APS : 1 pour 14 pour les - de 6 ans / 1 pour 18 pour les + de 6 ans).

2 des Enjeux
Éducatifs du PEDT
qui imprègnent le travail des
équipes d'animation

INCLUSION
SPORT ET CULTURE

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants et des jeunes
- Encadrer / animer les activités et la vie quotidienne
- Participer à l'élaboration du Projet Pédagogique
- Participer à l'accueil et à la communication aux familles

ANIMATEURS

- Être juste et impartial
- Être créatif et favoriser l'autonomie des enfants
- Transmettre et partager les valeurs éducatives de l'ACM
- Apporter des réponses adaptées aux situations auxquelles sont confrontés les mineurs

- Assurer la gestion de l'ACM (sécurité, respect du cadre juridique, suivi sanitaire...)
- Diriger et accompagner les personnels (cadre d'emploi, formation, dynamique relationnelle...)
- Garantir le lien collaboratif (hiérarchie, équipes, familles, prestataires/partenaires, institutions...)

DIRECTION

- Impulser et maintenir le sens de ce que nous faisons (Projet Péda)
- Être organisé et rigoureux
- Être à l'écoute et disponible
- Assurer son rôle de tuteur en étant pédagogue et encourageant
- Apporter des réponses adaptées aux situations auxquelles sont confrontés les participants de l'ACM

RÔLES DE CHACUN

- Établir des menus respectant l'équilibre alimentaire et, le cas échéant, les régimes alimentaires spécifiques
- Gestion de l'économat
- Respect des normes sanitaires (HACCP)

RESTAURATION

- Être bienveillant avec les enfants et les jeunes
- Travailler avec l'équipe d'animation (service, horaires selon sorties, transmission des informations, ajustement des quantités prévues / réelles...)



PERMANENTS & SAISONNIERS

Réunions

- Chaque semaine, l'équipe d'animation se réunit le mardi matin. Ces temps servent à la bonne communication de l'équipe, à la répartition des différentes missions de chacun et à la cohérence de notre travail commun.
- Ponctuellement, l'équipe se réunit lorsqu'une occasion nécessite une réflexion commune et/ou une transmission d'information générale.

Volets d'action

- Obligations réglementaires (administratif, pédagogie)
- Activités, séjours (1 animateur référent minimum par groupe)
- Événements / communication
- Vie quotidienne
- Inventaire et commandes (matériel, pharmacie, mobilier...)
- Formations
- Partenariats

Garantir une
belle qualité
d'accueil pour
les enfants

FORMATION

BAFA

À QUOI SERT LE STAGE PRATIQUE ?

- Permet de s'assurer que le stagiaire est capable d'encadrer des enfants/jeunes de manière responsable et sécuritaire.
- Maintenir la qualité et la valeur du diplôme BAFA, garantir que les titulaires ont les compétences requises.

ÉVALUATION DU STAGE

Entretiens de suivi, fiches d'activités, échanges informels, recueil des observations de l'équipe référente, mises en situation, auto-évaluation du stagiaire, analyses de situations.

CE QUE PERMET LE STAGE

- Mesurer les acquis théoriques.
- Permettre d'acquérir de l'expérience, par une mise en pratique accompagnée.
- Identifier ses compétences : points forts et axes d'améliorations.
- Progresser / évoluer de façon constructive, prendre confiance en soi.

RÔLE DES TUTEURS

La direction rédige un rapport final, en concertation avec les animateurs référents. Les critères de validation concernent les **Savoirs, Savoir-Faire et Savoir-Être**. L'expérience des titulaires accompagnants est mise au service des progrès du stagiaire.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Au SEEJ, la direction et les titulaires référents de chaque groupe participent à la formation des animateurs en stage.

En amont de leur stage, ceux-ci sont reçus en entretien pour rencontrer l'équipe, visiter les locaux, leur expliquer le fonctionnement de l'ACM, leur fournir les outils et critères d'évaluation pour préparer leur stage, expliquer le suivi sur une semaine, etc.

*Selon les demandes/spécificités du groupe/de la semaine, la "journée dédiée" est flexible.

LUNDI > MERCREDI

(Re)prise de repères, animations informelles (activités, transport, vie quotidienne), échanges/questions avec l'équipe, entretien(s) sur demande

JEUDI*

"Journée dédiée aux stagiaires" : l'animateur anime ses activités formelles, le matin et l'après-midi. Dans l'intérêt de sa formation, 2 types d'activités différentes sont demandées. Debrief à chaud si demandé.

VENDREDI

Entretien hebdomadaire officiel, en concertation avec l'animateur titulaire référent du stagiaire. Debrief de la semaine, échange et conseils pour la suite si stage non fini. Fin de stage : avis du certificat de stage.

En séjour, le ressenti et les échanges avec le stagiaire font partie intégrante des réunions du soir de l'équipe.

Pendant l'école - l'APS -



Côté Maternelle

LOCAUX

- 1 salle "périsco"
- 1 bibliothèque
- 1 salle de jeu
- 2 dortoirs
- 1 restaurant scolaire
- 1 cour
- 1 jardin
- Bureau des ATSEM



MATIN : 7h30-8h20 (toute la semaine)
MIDI : 12h05-13h45 (merc. : 11h30-12h30)
SOIR : 15h45-18h30 (sauf merc.)



ANIM'
4

CHEFS RESTO
2

ATSEM
3

FÉE DU LOGIS
1

POUR LES ENFANTS
DE FOURAS



LOCAUX (PÉRISCO & MERCREDIS)

- 2 salles communes
- 4 salles d'activités & 2 salles partagées
- 1 dortoir
- 1 infirmerie
- 1 cave (régie matérielle)
- 1 restaurant scolaire
- 2 cours
- 2 préaux
- 1 jardin
- Des bureaux administratifs

POUR LES ENFANTS
DE FOURAS



Lundi, mardi,
jeudi, vendredi

Côté Élémentaire

MATIN : 7h30-8h35
MIDI : 11h45-13h45
SOIR : 16h-18h30

ANIM' & ADMIN
7

CHEFS RESTO
2

FÉES DU LOGIS
2

TEAM



Mercredi après-midi

"PÉRISCOLETTE" (pour les fourasins
qui sortent de classe) : 11h45-12h45
APS MERC. : 11h45-18h30



POUR LES ENFANTS
DE FOURAS, ST LAURENT, BREUIL, AIX
- DE LA PETITE SECTION À LA 3^{ÈME} -

DÉCOUPAGE HORAIRE (PÉRISCO DE FOURAS !)

- ✓ **APS Matin :**
- DU LUNDI AU VENDREDI -
Maternelle : 7h30-8h20
Élémentaire: 7h30-8h35

- ✓ **APS Soir :**
- LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI -
Maternelle
15h45-16h15 : Sorties de classe & goûter
16h15-18h30 : Accueil du soir
Élémentaire
16h-16h30 : Sorties de classe & goûter
16h30-17h45 : Aide aux leçons pour les enfants inscrits
16h30-18h30 : Accueil du soir

- ✓ **Pauses méridiennes :**
- LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI -

Maternelle

12h-12h05 : Lavage de mains, installation dans la cantine
12h05-13h : Repas
13h-13h45 : TAP, jeux de cours
(13h-15h : sieste pour les Petites Sections)
13h45-14h : liaison cour entre les animateurs & les enseignants/ATSEM

Élémentaire

11h45-12h : Lavage de mains, installation dans la cantine
12h-13h : Repas
13h-13h35 : TAP, jeux de cours
13h35-13h45 : Ouverture du portail, liaison cour entre les animateurs & les enseignants

LE MERCREDI

- ✓ **"Périscolette" : les enfants qui ne restent pas au Centre de Loisirs**

Sur chaque école (de Fouras), un animateur reste avec les enfants qui attendent leur famille.

Sortie Maternelle : 11h30-12h30

Sortie Élémentaire : 11h45-12h45

- ✓ **Centre de loisirs (Rue Nadeau)**

12h-12h30 : Convoyage (minibus) des maternelles de Fouras

12h-12h30 : Convoyage (car) des enfants du Breuil Magné et de St Laurent

12h30-13h30 : Repas

13h30-14h : Temps calme

(13h30-15h : Sieste pour les tous petits)

14h-16h : Activités

16h-16h30 : Goûter

16h30-18h30 : Accueil du soir



MERCREDIS & VACANCES

De 11 à 18 ans

LIEU : à la "SALLE ADOS", au SEEJ

TARIFS sorties, soirées & événements ponctuels : voir en annexe (annoncés sur les plannings d'activités. Idem pour les samedis/veillées !)

HORAIRES MERC. & ACM : voir pages 10 et 13 !

ET AUSSI :



Promeneurs
du Net

Charente-Maritime



@LESZADOS.FOURAS.PDN

Prévention numérique :
accompagnement et
soutien pour les jeunes et
les parents.



LES Z'ADOS

MODE D'EMPLOI

COLLÈGES

LIEU : à LOTI les lundis, à GRIMAUX les vendredis

HORAIRES : 12h-13h30

PROGRAMME : accès via le portail Pirouette

CONTACT : 06.22.15.23.88

SAMEDIS
Collégiens & Lycéens
ONLY

LIEU : à la "SALLE ADOS", au SEEJ (entrée par le portail de l'école, place Félix Jacques)

HORAIRES : Samedis 14h-18h (1 / mois) & "Veillées Lycéennes" 19h-22h30 (1 / mois)

PROGRAMME : accès via le portail Pirouette

CONTACT : 06.22.15.23.88 /
seej@fouras-les-bains.fr

Pendant les Vacances

- l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) -



Mater' &
Élem'



ACCUEIL DU MATIN : 7h30-9h30

ACCUEIL DU SOIR : 16h30-18h30

(Découpage horaire de la journée en page suivante)



Le Centre de
Loisirs

GROUPES

- PICOTIS : Petites, moyennes & grandes sections
- FEUX FOLLETS : CP, CE1
- WASABI : CE2, CM1
- Z'ADOS : CM2 & collège

LOCAUX (CENTRE DE LOISIRS)

- 2 salles communes
- 4 salles d'activités & 2 salles partagées
- 1 dortoir
- 1 infirmerie
- 1 cave (régie matérielle)
- 1 restaurant scolaire
- 2 cours
- 2 préaux
- 1 jardin
- Des bureaux administratifs



ADMIN

ANIM' &
STAGIAIRES

TEAM
RESTO

FÉES DU
LOGIS



Séjours

À PARTIR DU CP

- 5 jours / 4 nuits
- Au moins 1 séjour par tranche d'âge et par an
- Pour tous les enfants/jeunes du PEDT

Pour les enfants
de Fouras, St Laurent, Breuil, Aix
- de 3 à 17 ans -

Une journée au CENTRE DE LOISIRS !

7h30-18h30

7h30-9h30	Accueil des enfants ACCOMPAGNÉS dans la Grande Salle (vérification de l'inscription sur la tablette, transmission des informations... voir process détaillé à destination des anim' en annexes) Répartition des enfants dans leurs salles au fil de l'arrivée des animateurs, petits ateliers libres
9h30-10h	Briefing du matin pour chaque groupe
10h-11h30	Activité du matin
11h30-12h	Rangement, temps libre, mise de table...
12h-13h30	Repas (11h45-13h15 pour les Picotis)
13h15-15h30 (MAX)	Sieste pour les Mini-Picotis (petites sections)
13h30-14h	Temps calme, activités tranquilles
14h15-16h	Activité de l'après-midi
16h-16h30	Goûter
16h30-18h30	Jeux et ateliers libres Accueil du soir (en extérieur ou dans les salles selon la météo et/ou le nombre d'animateurs disponibles), transmission des informations équipe/familles (si paiements : confiés seulement aux animateurs permanents !) Départ des enfants (PERSONNES AUTORISÉES ou DÉPART SEULE et AUTORISÉ par les tuteurs).

INSCRIPTIONS SUR MESURE

- Journée + repas (horaires du Centre de Loisirs)
- Matin (jusqu'à 12h)
- Matin + midi (jusqu'à 13h30)
- Midi + après-midi (dès 11h45)
- Après-midi (dès 13h30)
- Soirées & événements ponctuels
- Sorties : tarifications spécifiques (voir en annexe), annoncées sur les plannings d'activités

SPÉCIFICITÉ
ADOS

LES ACTIVITÉS



ANIMATIONS DES TEMPS MÉRIDIENS

EN SEMAINE SCOLAIRE, LORS DES PAUSES MÉRIDIENNES, NOUS PROPOSONS DES ACTIVITÉS AUX ENFANTS INSCRITS À LA CANTINE. CHAQUE JOUR, UN DES ANIMATEURS SE DÉTACHE DE L'ENCADREMENT DE LA COUR ET PROPOSE UN ATELIER À UN GROUPE D'ENFANTS. DES INTERVENANTS EXTÉRIEURS SE SUCCÈDENT ÉGALEMENT CHAQUE JOUR POUR PROPOSER 1 À 2 AUTRES ATELIERS SUPPLÉMENTAIRES (VOIRE LA "CHARTRE D'ENGAGEMENTS DE L'INTERVENANT" EN ANNEXES). CES ATELIERS SONT GRATUITS, ET LES INSCRIPTIONS SE FONT EN FONCTION DU NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES. LES ENFANTS S'INSCRIVENT EUX-MÊMES AU JOUR LE JOUR POUR LES ATELIERS QUOTIDIENS. POUR LES ATELIERS NÉCESSITANT UN CERTAIN NOMBRE DE SÉANCES SUIVIES, LES ENFANTS S'INSCRIVENT LE 1ER JOUR ET S'ENGAGENT À PARTICIPER À CHAQUE SÉANCE JUSQU'À LA FIN DU CYCLE PRÉVU. QUANT AUX ENFANTS NON-INSCRITS AUX TAP, COMME POUR LES ENFANTS DES ACCUEILS DU SOIR, LES ANIMATEURS RESTANT DANS LA COUR OU DANS LES SALLES PROPOSENT D'AUTRES JEUX À CEUX QUI LE SOUHAITENT.

PLANNINGS D'ANIMATION DES MERCREDIS

L'ÉQUIPE D'ANIMATION ÉDITE UN PROGRAMME D'ANIMATION POUR CHAQUE CYCLE QUI SÉPARE DEUX PÉRIODES DE VACANCES. CES PROGRAMMES SONT CONSULTABLES À CHAQUE RENTRÉE SCOLAIRE, VIA LE PORTAIL PIROUETTE. CES PLANNINGS SONT PROPRES À CHAQUE GROUPE, ET RESPECTENT LES RYTHMES DES ENFANTS TOUT EN PRENANT EN COMPTE LES IMPÉRATIFS DE L'ACCUEIL (EFFECTIFS D'ENCADREMENT OU CRÉNEAU HORAIRE D'ACTIVITÉ DE 14H-16H30, PAR EXEMPLE).

LES PROGRAMMES D'ANIMATION RESPECTENT LES INTENTIONS ÉDUCATIVES DU PRÉSENT PROJET PÉDAGOGIQUE, ET SONT À CE TITRE FLEXIBLES. CECI GARANTIT AUX ENFANTS DE POUVOIR Y PRENDRE PART EN LE PERSONNALISANT OU EN CHOISSANT DE NE PAS PARTICIPER, ET/OU DE LE RENDRE ADAPTABLE SELON LES IMPRÉVUS.

MON SAC A DOS

DU CENTRE DE LOISIRS

Selon la saison, mon âge, etc.

et MES AFFAIRES SONT IDENTIFIÉES À MON NOM !

CASQUETTE

MAILLOT &
SERVIETTE
DE BAIN

CHAUSSURES
PRATIQUES

DOUDOU

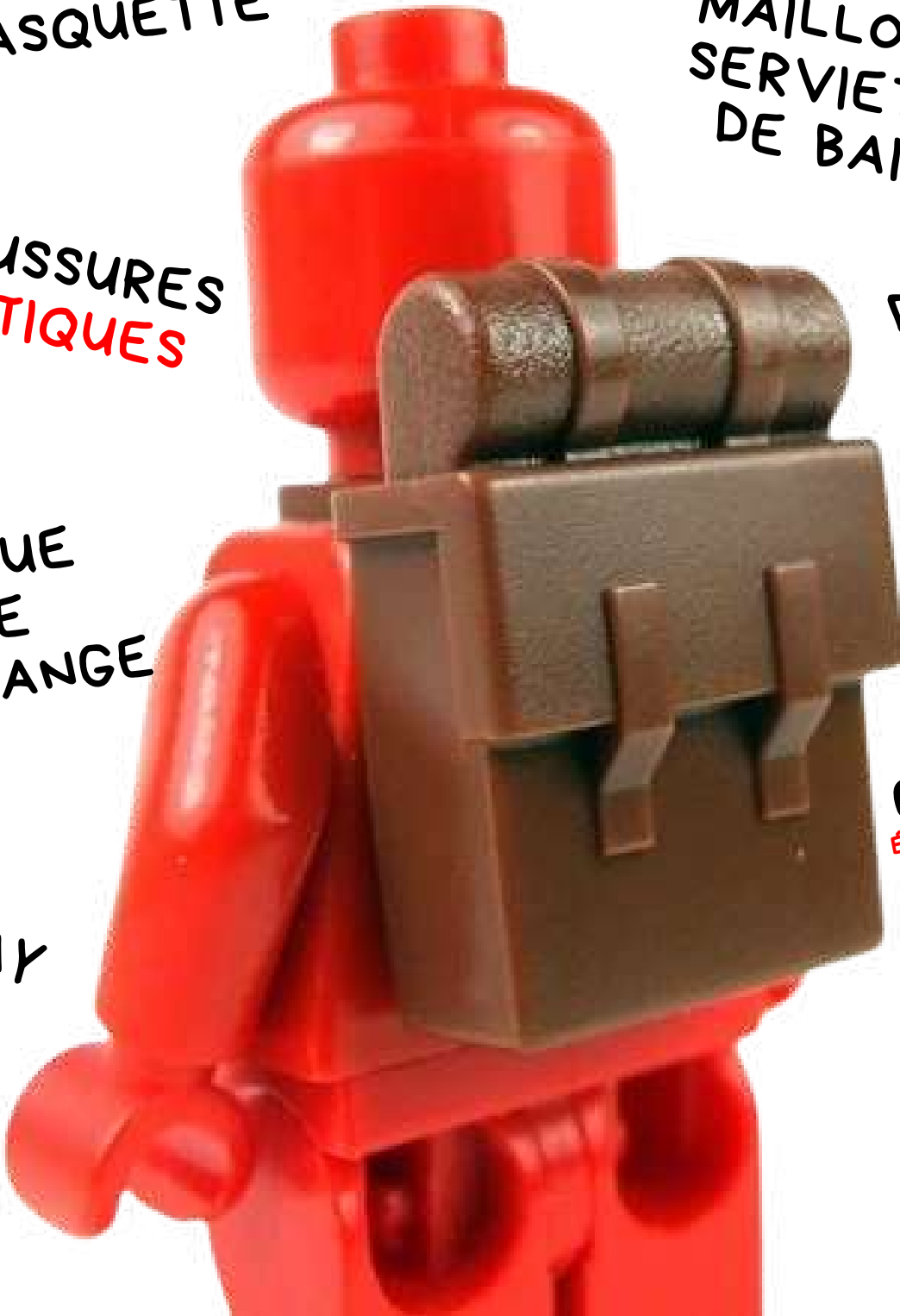
TENUE
DE
RECHANGE

CRÈME
SOLAIRE

K-WAY

GOURDE
ÉTANCHE, SOLIDE

ETC.
!!



LES RYTHMES & BESOINS DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

ENFANTS DE 3 À 6 ANS BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES



BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité
et de communication

Identification à l'adulte référent
(généralement du même sexe)

Prise de conscience de son corps
et de sa personne

Exploration du milieu,
besoin d'expérience et de manipulation

Curiosité du sexe opposé

Instabilité et variation des intérêts



ACTIVITÉS POSSIBLES

Comptines, chants, contes et marionnettes

Activités créatives et de bricolage

Activités manuelles autour de la
sensorialité (pâte à sel, pâte à modeler, peinture
avec les doigts, etc.)

Activités sportives (jeux de ballon, jeux
coopératifs, jeux de poursuite, parcours, relais, défis,
courses, etc.)

Ateliers cuisine

Jeux d'imitation
(jouer à la marchande, à la poupée, à la maîtresse,
au pompier, au docteur, au policier, etc.)

ENFANTS DE 6 À 8 ANS BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité
et de communication

Identification à l'adulte référent
(généralement du même sexe)

Prise de conscience de son corps
et de sa personne

Exploration du milieu,
besoin d'expérience et de manipulation

Curiosité du sexe opposé

Besoin de socialisation
(sens du donner et du recevoir, d'échange)



ACTIVITÉS POSSIBLES

Chants, contes et jeux dansés

Déguisements et maquillage

Activités créatives et de bricolage

Activités de construction
(cabanes, cerfs-volants, etc.)

Activités sportives (jeux de ballon, jeux
coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)

Jeux d'échanges et collections

Ateliers cuisine

Découverte d'un milieu / de la nature

ENFANTS DE 8 À 10 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité
et de communication

Les parents ne sont plus la seule référence
(les copains, le maître, l'animateur)

Apparition d'un besoin de compétition, de
se mesurer à l'autre

Besoin de justice et d'équité

Début d'une séparation filles/garçons
(on ne joue plus ensemble)

La socialisation s'affirme
(la bande de copains, la règle)

Besoin de s'exprimer par des réalisations
achevées : l'objet



ACTIVITÉS POSSIBLES

Début des grands jeux
(jeux de piste, chasse au trésor, olympiades, etc.)

Activités sportives et baignade (jeux de ballon,
jeux coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)

Activités de construction
(cabanes, cerfs-volants, maquettes, etc.)

Activités créatives et de bricolage

Activités d'expression

Lecture, contes, histoires

Chants, danses et jeux dansés

Découverte d'un milieu / de la nature

Activités autogérées
(sous la surveillance d'un adulte)

ENFANTS DE 10 À 12 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité
et de communication

Besoin de se situer comme « grands », on
ne joue plus avec les « petits »
et on rejette les jeux de « petits »

Besoin de compétition

Besoin de justice et d'équité

La séparation des sexes devient opposition
dans certaines occasions

Formation des bandes

Maturation
(généralement plus rapide pour les filles)



ACTIVITÉS POSSIBLES

Grands jeux
(jeux de piste, chasse au trésor, cluedo, etc.)

Activités sportives et de plein air
(jeux de compétition, rallyes, défis, etc.)

Activités créatives élaborées

Activités d'expression

Lecture (BD, romans, mangas, etc.)

Chants et danses

Découverte d'un milieu / de la nature
(cueillette, création d'un herbier, etc.)

Balades à la journée et camping

Activités autogérées
(sous la surveillance d'un adulte)

PRÉ-ADOLESCENTS DE 12 À 14 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité et de communication

Modifications morphologiques profondes
(se manifestent plus ou moins tôt selon l'individu)

Apparition des pulsions amoureuses avec plus de sentimentalité chez les filles

Début du détachement par rapport à la famille

Besoins d'identification (idoles)

Besoin d'initiatives et de responsabilité

Attrait pour les créations élaborées et spécialisation des intérêts

Besoin d'appartenance à un groupe (goûts musicaux, alimentaires, vestimentaires et idéaux)



ACTIVITÉS POSSIBLES

Grands jeux
(jeux de piste, chasse au trésor, cluedo, etc.)

Activités sportives et de plein air
(jeux de compétition, rallyes, défis, etc.)

Activités créatives élaborées
(marionnettes à fil, nichoirs, etc.)

Activités d'expression élaborées
(montage audiovisuel, atelier photo, théâtre, débats, création d'un spectacle, etc.)

Lecture (BD, romans, mangas, etc.)

Jeux de société

Chants et danses

Balades à la journée et camping de plusieurs jours

Activités autogérées
(sous la supervision d'un adulte)

ADOLESCENTS DE 14 À 17 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité et de communication

Premiers émois, envie de découverte intime

Affirmation de la personnalité, besoin d'indépendance et d'autonomie

Recherche de ses limites, de celles des autres et du système en général

Besoin de discussions, de réflexions, ambivalence dans les comportements
(besoin de groupe et de solitude... besoin de se dépenser à fond, et de ne rien faire)

Besoin de conflits (opposition systématique)

Négation des valeurs : idéalisation mais aussi identification (modèles)



ACTIVITÉS POSSIBLES

Les activités sont organisées collectivement, laissant des possibilités d'initiatives, de propositions, de choix et éventuellement de refus

Sports collectifs

Jeux de coopération

Jeux de rôle

Organisation de débats, matchs d'impro, moments de discussions et d'échanges

Activités d'expression très élaborées
(techniques audiovisuelles et informatiques, etc.)

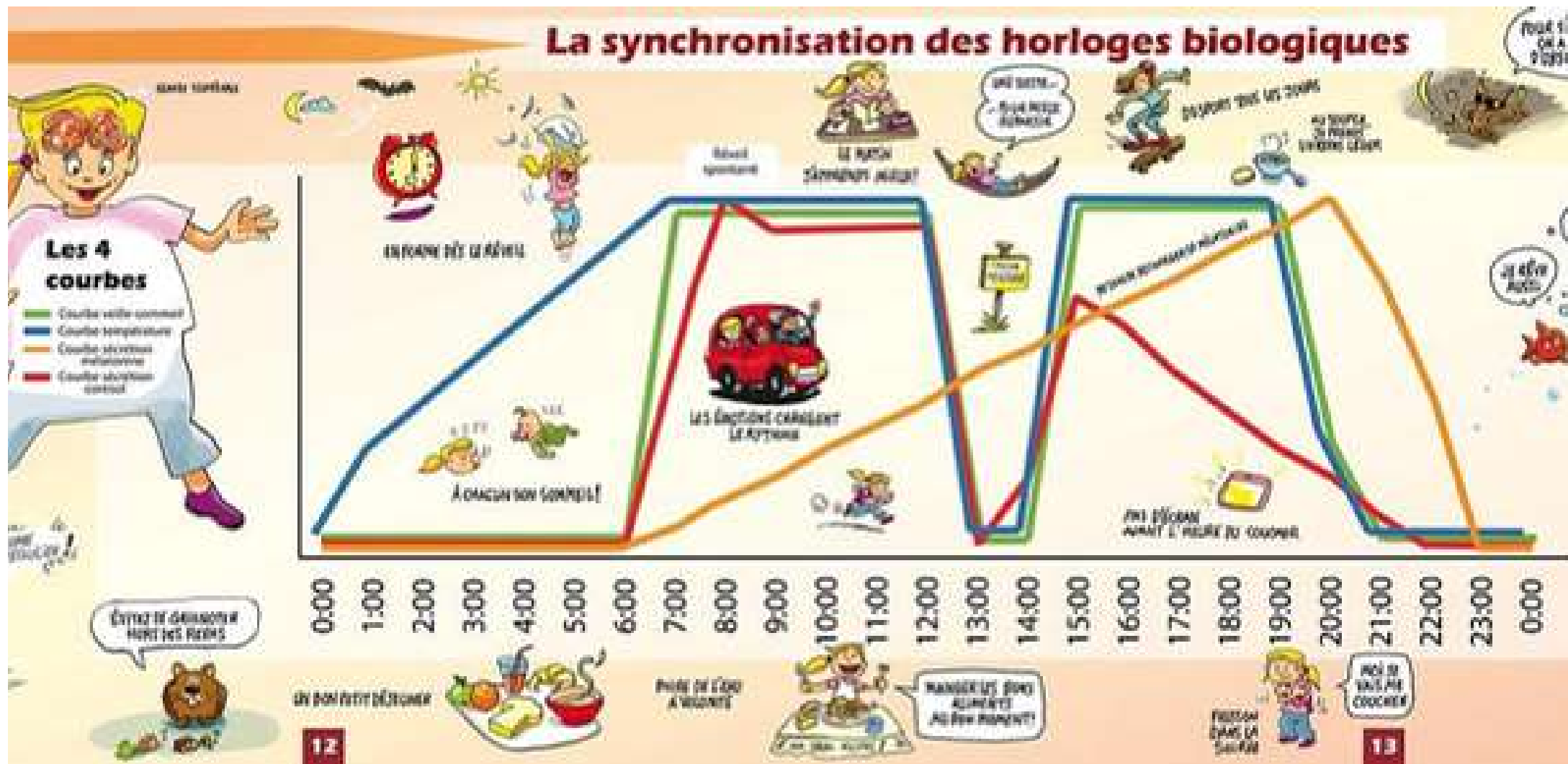
Activités créatives très élaborées

Lecture et musique

Activités autogérées
(sous la supervision d'un adulte)

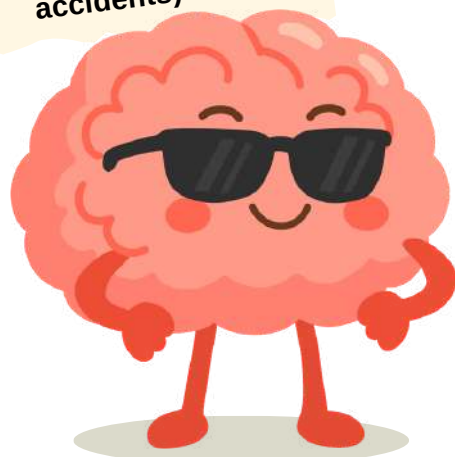
LE SAVIEZ-VOUS ?

LE CORPS SUIT UN CERTAIN RYTHME CHRONOBIOLOGIQUE, TOUTE LA JOURNÉE !

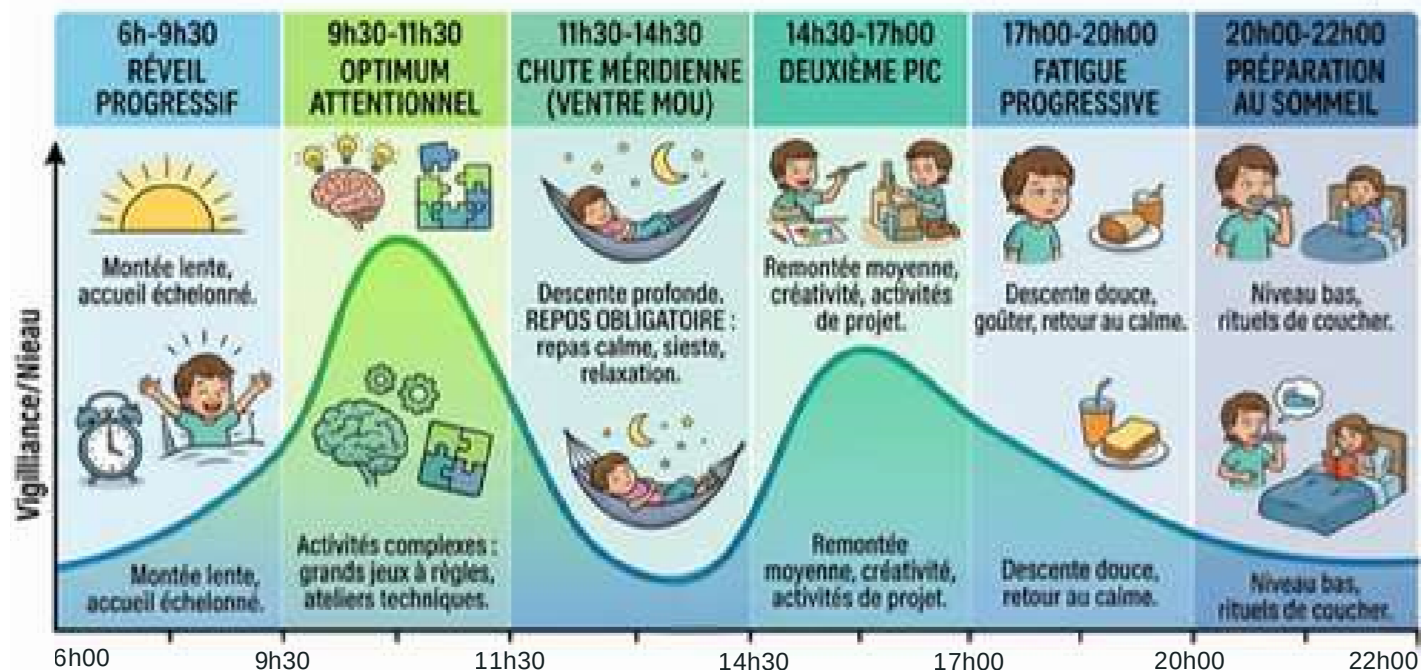


Claire Leconte, Hubert Montagner et François Testu :
trois figures majeures de la chronobiologie en France

COURBES DESCENDANTES
= VIGILANCE ACCRUE
(risques d'inattention,
accidents)



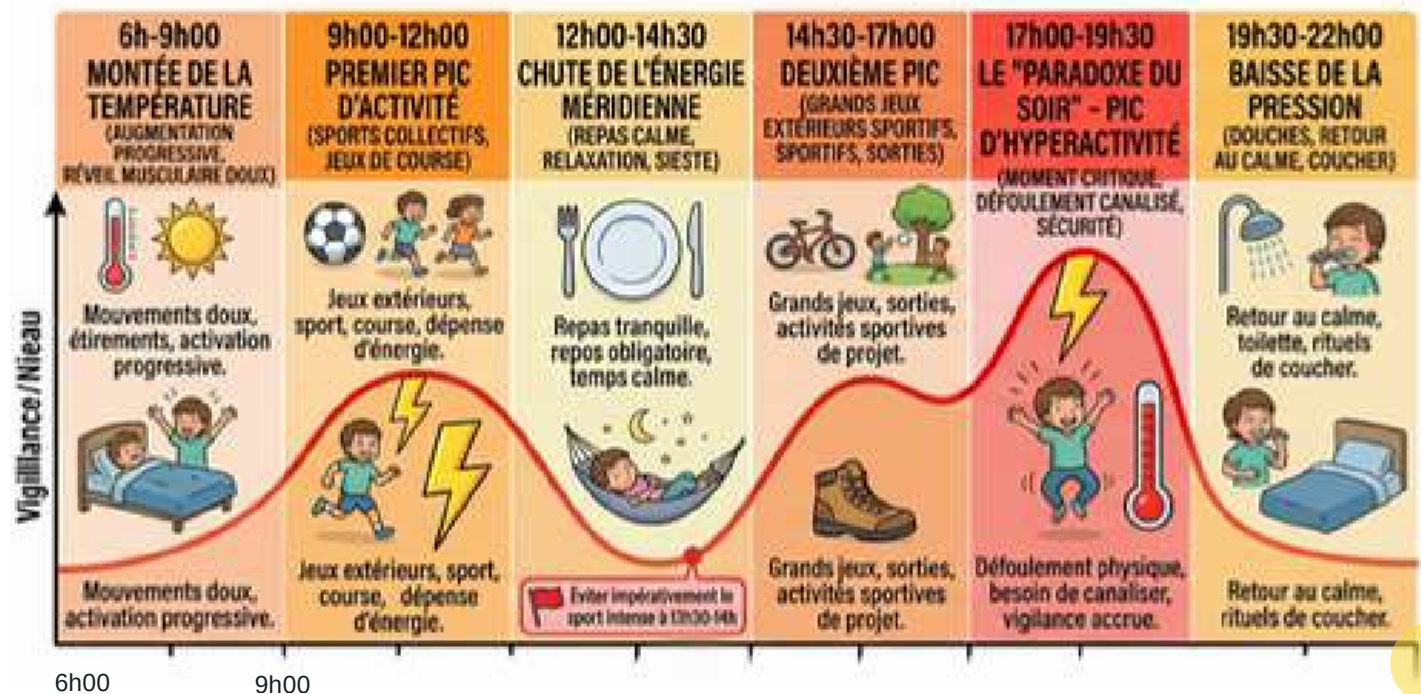
RYTHME DE L'ENFANT : VIGILANCE MENTALE (CONCENTRATION)



WARNING SEMAINE :
lundi (post WE) & jeudi
(accumulation de fatigue) =
journées chill !



RYTHME DE L'ENFANT : ÉNERGIE PHYSIQUE (ACTIVITÉ ET MOUVEMENT)



• Accueil spécifiques •



Fiche navette (pour un meilleur suivi entre accompagnateurs)

Fiche navette de (.. ans)

Protocole réalisé le .. / .. / ..

Photo

Vie Collective et intérêts personnels :

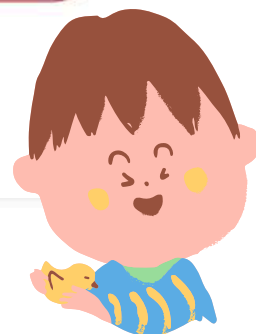
Personnalité de l'enfant

« Mal-être » possible :

ELEMENTS DECLENCHEURS	MANIFESTATIONS	PROPOSITIONS DE REponses
..		
..		
..		

Aménagements à prévoir :

Passeport de communication (pour mieux communiquer avec l'enfant)



Nom :
Prénom :
Age :

Passeport de communication

Mieux communiquer ensemble

Ma communication est :

- ☐ Verbale
- ☐ Non verbale*
- ☐ Gestuelle

J'utilise :

- ☐ Des pictogrammes
- ☐ Je signe
- ☐ Je prends par la main

*Comment communiquer avec moi :

Je peux me repérer dans temps :

- ☐ Seul
- ☐ A l'aide d'un time-timer
- ☐ Je n'y arrive pas

Je réagis comment face à la douleur :

- ☐ Je pleurs
- ☐ Je m'isole
- ☐ Je ne réagis pas
- ☐ Je cris

Comment me consoler :

Je suis capable de répondre à une question par OUI ou par NON :

OUI ☐ NON ☐

Ce que j'aime :

Ce que je n'aime pas :

Ce que je sais faire :

Ce que je ne sais pas
faire :

J'ai besoin d'aide
pour :

Mes indications de
comportement :

Les personnes
importantes pour moi :

Ce que j'ai toujours
sur moi :

A Propos de moi :





L'équipe du SEEJ ne
travaille jamais seule !

Partenariats

Familles

- L'Association des Parents d'Élèves participe activement à la qualité d'accueil des enfants sur les sites élémentaires et maternelles, ainsi qu'aux propositions d'actions de terrain.
- Les familles du PEDT sont régulièrement impliquées dans les actions du SEEJ (événements, sollicitation/conseil...).

Prestataires

- Pour l'encadrement de certaines activités, nous faisons appel à des professionnels extérieurs. C'est le cas par exemple pour les transports, les intervenants nature, les prestataires d'activités de plein air et/ou aquatiques, etc.
- Nous commandons la majeure partie de notre matériel pédagogique sur des catalogues de matériel éducatif, répondant aux normes d'hygiène et de sécurités européennes. Nous faisons également appel régulièrement aux commerces fourasins, tels que Casino Shop, Super U ou d'autres prestataires spécifiques.
- Dans le cadre de la Loi Egalim, nous travaillons avec des partenaires locaux pour la conception des menus de notre restaurant scolaire. Ainsi, une distribution de fruits frais et bio est garantie à chaque goûter des deux écoles, et chaque midi les repas sont composés (et préparés sur place) d'un minimum de produits bio. Cette mesure vise à promouvoir une alimentation plus saine et locale dans les cantines scolaires.

Institutions

- Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) atteste de la conformité de la déclaration de notre accueil (via le logiciel TAM). Il vérifie notamment l'honorabilité et des qualifications des encadrants, et veille au respect des taux d'encadrements minimum exigés. Pour les périodes extra-scolaires, ceux-ci doivent être de 1 animateur pour 8 enfants pour les - de 6 ans, et 1 animateur pour 12 enfants pour les + de 6 ans. Pour les accueils périscolaires (hors Pauses Méridiennes & ATSEM), ils sont de 1 animateur pour 14 enfants de - de 6 ans, et 1 animateur pour 18 enfants pour les + de 6 ans.
- Les acteurs de la CARO (voir p 3)
- Les autres services municipaux de la ville de Fouras, tels que le Service Animation et Communication de la commune, ou encore la Médiathèque, l'Office de Tourisme ou le Musée.
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF). À travers des subventions et aides financières, la CAF permet de soutenir et financer les projets éducatifs destinés aux enfants et adolescents.
- Le Pôle Ressources Handicap. Ce dispositif offre conseils et ressources pour améliorer la qualité d'accueil des structures accueillant des enfants et adolescents ayant des besoins spécifiques.

Bénévoles

- Aide aux leçons : une aide aux leçons accompagnée par nos bénévoles est proposée aux enfants de l'école élémentaire (voir p. 15).
- Carapatte : des bénévoles organisent et assurent le convoyage piéton et sécurisé des enfants de l'école maternelle à l'école élémentaire (voir p. 16)

Équipes enseignantes

- Chaque année, le SEEJ participe aux 3 Conseils d'Écoles qui réunissent les acteurs de terrain intervenant sur les périodes scolaires. Le but étant d'articuler de façon cohérente les différents temps co-éducatifs des enfants.
- Les enseignants et l'équipe d'animation communiquent au quotidien, lors des transitions de surveillance de cour le midi ou lors de moments convenus sur les temps de préparation des animateurs. Ils s'accordent ainsi sur l'organisation des sorties scolaires, les listes des enfants concernés par le Soutien Scolaire ou encore sur les réajustements éventuels concernant les règles de vie communes.

Partenaires

- Nous travaillons régulièrement avec nos collègues de différents services municipaux, tels que la Médiathèque, le Musée, le Service Animation et Communication, les Services Techniques, etc.
- Depuis plusieurs années nous sommes également en étroite collaboration avec l'association La Touline, pour nos matériaux de récupération ou accessoires d'animation.



SERVICES

GRATUITS

AIDE AUX LEÇONS

SERVICE DESTINÉ AUX ENFANTS SCOLARISÉS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE FOURAS.

LES LUNDIS, MARDIS ET JEUDIS, LORS DES ACCUEILS DU SOIR (16H-18H30), UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES PROPOSE SON AIDE POUR AIDER LES ENFANTS QUI FONT LEURS DEVOIRS.

POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT, ENVOYEZ UN MAIL À LYVANE (ANIMATEUR RÉFÉRENT) !

>> seej@fouras-les-bains.fr

CARAPATTE

INITIATIVE MISE EN PLACE PAR DES PARENTS D'ÉLÈVES, DESTINÉE AUX ENFANTS SCOLARISÉS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE FOURAS. (RÔLE DU SEEJ : INTERMÉDIAIRE ET FACILITATEUR DE COMMUNICATION !)

TOUS LES MATINS, UN CONVOI PIÉTON, ENCADRÉ PAR DES BÉNÉVOLES, ACCOMPAGNE LES ENFANTS DE L'ÉCOLE MATERNELLE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE EN TOUTE SÉCURITÉ, TOUTE L'ANNÉE SCOLAIRE. RDV À 8H20, DÉPART À 8H30 ! POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT, DEMANDEZ LES INFOS AU SEEJ !

BUS (MERCREDI)

SERVICE DESTINÉ AUX ENFANTS DE BREUIL MAGNÉ ET DE SAINT LAURENT DE LA PRÉE.

CHAQUE MERCREDI SCOLAIRE, APRÈS LA SORTIE DES CLASSES, UN BUS SPÉCIALEMENT DÉDIÉ EST EN CHARGE DU TRANSPORT DES ENFANTS INSCRITS AU CENTRE DE LOISIRS DE FOURAS. DURANT CE TRAJET HEBDOMADAIRE, LES ENFANTS SONT ACCOMPAGNÉS D'UN ANIMATEUR DE CHAQUE COMMUNE.

ATTENTION : SEUL LE TRAJET DE L'ALLER EST PRIS EN COMPTE : LES FAMILLES VIENNENT RÉCUPÉRER LEURS ENFANTS AU SEEJ LORS DE L'ACCUEIL DU SOIR.



Évaluation du PROJET PÉDAGOGIQUE

Le projet pédagogique est le fil conducteur qui nous permet de travailler ensemble et de façon cohérente. C'est également l'outil qui garantit à l'enfant et sa famille un lieu d'accueil de qualité.

Les objectifs pédagogiques nous permettent d'orienter nos actions auprès des enfants et des jeunes, et de les mesurer à l'issue de la période.

L'évaluation du présent Projet Pédagogique se base sur les observations et analyses relevées à chaque période par l'équipe. Nous valorisons et cultivons ainsi les points forts de l'ACM et/ou nous identifions les axes d'amélioration à prendre en compte pour les futures périodes.

Afin d'être objectifs, factuels et constructifs, nous nous appuyons sur les critères et indicateurs d'évaluation formulés lors de la rédaction des objectifs.

Les 3 principaux objectifs de cette année 26-27 sont :

1. PROPOSER DES ACTIVITÉS ANCRÉES AU CŒUR DU PATRIMOINE NATUREL ET HISTORIQUE LOCAL, ET/OU EN LIEN AVEC LE TISSU PARTENARIAL DE PROXIMITÉ
2. METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE PARTAGE ET D'ENTRAIDE POUR ÉVEILLER LA CONSCIENCE CITOYENNE, FAVORISER L'INCLUSION ET LE VIVRE-ENSEMBLE.
3. OFFRIR UN CADRE BIENVEILLANT, AMÉNAGÉ ET OUTILLÉ POUR FAVORISER LE BIEN-ÊTRE, L'AUTONOMIE, L'EMPATHIE ET LE RESPECT DU RYTHME DE CHACUN

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°1

• **EXPLORER LA BIODIVERSITÉ LOCALE ET LE MONDE DU VIVANT À TRAVERS DES SORTIES SUR LE TERRITOIRE ET DES PROJETS D'ÉVEIL AU SEIN DE LA STRUCTURE.**

MOYEN

Organisation de sorties de terrain sur le littoral, dans les réserves naturelles et sur les communes voisines (ex. Marais d'Yves, Cabane de Moins, canal de Chartrat...).

CRITERE

Est-ce que différentes sorties de découverte de l'environnement naturel ont été effectuées ?

INDICATEUR

Au moins 1 sortie sur le littoral et/ou dans les réserves voisines ont eu lieu sur au moins un groupe.

MOYEN

Mise en place de projets d'éveil au vivant au centre, comprenant la réhabilitation du jardin (végétalisation/aménagement) et un élevage pédagogique (phasmes).

CRITERE

Est-ce que l'entretien et l'animation des projets d'éveil au Vivant ont été intégrés aux activités des APS et/ou de l'ACM ?

INDICATEUR

Le suivi de l'entretien et de l'animation du jardin et de l'élevage de phasme (au moins) sont régulièrement intégrés aux activités des PAS et/ou de l'ACM.

Objectif Général N°1 : PROPOSER DES ACTIVITÉS ANCRÉES AU CŒUR DU PATRIMOINE NATUREL ET HISTORIQUE LOCAL

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°2

**FAIRE DÉCOUVRIR L'HISTOIRE
DU PATRIMOINE LOCAL AU MOYEN
D'ACTIVITÉS LUDIQUES, DE
VISITES DU TERRITOIRE ET
DE JEUX TRADITIONNELS.**

MOYEN

Programmation de visites privilégiées des forts et îles du territoire, intégrées comme fil rouge de sorties associant découverte historique et approches ludiques.

CRITERE

Est-ce que des sorties ludiques et historiques « forts et îles » ont été réalisées ?

INDICATEUR

Des sorties « forts et îles » ont été vécues pour au moins 1 groupe, dont les côtés ludique et historique ont été validés par les enfants/jeunes lors des bilans d'activité

MOYEN

Mise en place d'animations et d'ateliers autour du patrimoine, s'appuyant sur des jeux anciens et des jeux en bois traditionnels.

CRITERE

Est-ce que la pratique de jeux traditionnels et/ou en bois au profit de la connaissance du patrimoine a été intégrée aux programmes d'activités ?

INDICATEUR

Au moins 1 temps d'animation dédié aux jeux anciens/en bois ont été vécus par au moins un groupe, dont le bilan avec les enfants/jeunes a validé l'apprentissage de nouvelles connaissances concernant le patrimoine.

CO-CONSTRUIRE DES PROJETS ET DES ÉVÉNEMENTS AVEC LES ACTEURS LOCAUX (ASSOCIATIONS, SERVICES MUNICIPAUX, COMMERÇANTS ET ÉCOLES)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°3

MOYEN

Conception d'actions coopératives avec les services municipaux et les écoles, notamment à travers le projet Aire Marine Éducative (AME) et le service événementiel (ex. Carnaval, Brick Event).

CRITERE

Est-ce que des actions coopératives ont été co-construites entre l'équipe d'animation et au moins l'un des partenaires visés ?

INDICATEUR

Au moins l'un des projets est en cours ou abouti pour l'un des groupes, dont l'effectivité ne peut être avérée sans l'implication de l'une ou l'autre partie.

MOYEN

Organisation d'ateliers et de rencontres avec les commerçants, artisans locaux ou associations du territoire (ex. travail de la laine avec le berger maritime, dynamisation du centre en période basse, cours de cuisine avec un traiteur...).

CRITERE

Est-ce que des actions et/ou des rencontres ont eu lieu entre l'équipe d'animation et au moins l'un des partenaires visés ?

INDICATEUR

Au moins une action et/ou rencontre a eu lieu pour l'un des groupes.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°1

IMPLIQUER ACTIVEMENT LES ENFANTS ET LES JEUNES DANS DES PROJETS CITOYENS ET/OU SOLIDAIRES, DANS LE RESPECT DES DROITS ET DEVOIRS DE CHACUN.

MOYEN

Mise en place d'espaces et d'ateliers de choix et d'expressions, permettant aux enfants et jeunes d'être acteurs des activités/projets (ex. malles de sensibilisation Promeneurs du Net, activités à la carte/TAP...).

CRITERE

Est-ce que les enfants et jeunes ont pu pleinement et activement s'impliquer sur des activités/projets de leurs choix ?

INDICATEUR

Au moins une activité/projet a abouti, dont l'implication active des enfants/jeunes a pu être avérée au cours de sa réalisation (bilan, outils d'organisation, etc.).

MOYEN

Participation des enfants et des jeunes à des manifestations / projets citoyens et artistiques locaux, axés sur la prévention, la solidarité et l'expression urbaine (ex. Festiprev, événements caritatifs, fresque graff).

CRITERE

Est-ce que les enfants et jeunes ont participé à des manifestations/projets citoyens et artistiques locaux ?

INDICATEUR

Les enfants /jeunes ont participé à au moins une manifestation ou projet citoyen et/ou artistique local.

Objectif Général N°2 :

METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE PARTAGE ET D'ENTRAIDE POUR ÉVEILLER LA CONSCIENCE CITOYENNE ET FAVORISER L'INCLUSION.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°2

METTRE EN PLACE DES TEMPS DE RENCONTRE ET D'ÉCHANGE AVEC DES STRUCTURES ACCUEILLANT DES PUBLICS SPÉCIFIQUES ET/OU DES INTERVENANTS D'ACCOMPAGNEMENT

MOYEN

Organisation de temps de rencontre réguliers avec l'EHPAD et des associations spécialisées (ex. ADEI, chiens d'aveugles, Pôle Ressource Handicap) autour d'activités partagées et/ou d'ateliers de sensibilisation..

CRITERE

Est-ce que des temps de rencontres permettant la sensibilisation des enfants et jeunes aux publics à besoins spécifiques ont-ils eu lieu ?

INDICATEUR

Au moins une rencontre a eu lieu, dont les animateurs ont pu vérifier (bilan, outils, écoute/observations ...) si le vécu a permis de sensibiliser les enfants et jeunes au sujet abordé.

MOYEN

Mise en place de temps de concertation et d'échanges avec les professionnels de santé, les AESH et les familles pour sécuriser l'accueil et le suivi des enfants à besoins spécifiques ou sous PAI.

CRITERE

Est-ce que les animateurs ont participé à un temps de concertation et d'échange concernant l'accueil des enfants/jeunes à besoins spécifiques ?

INDICATEUR

Au moins un temps d'échange a eu lieu, qui a permis la transmission d'un protocole formalisé pour l'accompagnement d'au moins un besoin spécifique..

ORGANISER DES MOMENTS DE PARTAGE, DE TUTORAT ET DE PASSERELLES FAVORISANT LA MIXITÉ DES TRANCHES D'ÂGE.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°3

MOYEN

Programmation de temps conviviaux et d'activités communes réunissant différentes tranches d'âge autour de formats simples (goûters partagés, grands jeux, sorties mixtes, fêtes de centre).

CRITERE

Est-ce que des temps partagés conviviaux et bien vécus entre les tranches d'âge ont eu lieu ?

INDICATEUR

Au moins un temps partagé a eu lieu, dont les enfants/jeunes ont exprimé le plaisir qu'ils en ont ressenti.

MOYEN

Mise en place d'ateliers/moments de « tutorat » (grands/petits) et d'immersion progressive pour accompagner les changements de groupe et valoriser l'entraide.

CRITERE

Est-ce que des ateliers/moments de tutorat, valorisant le rôle des plus grands et permettant aux plus petits une progression aisée dans l'ACM/les APS, ont été mis en place ?

INDICATEUR

Au moins un atelier/moment partagé a eu lieu pour au moins 2 groupes, dont le rôle des plus grands a été valorisé et dont les anim' ont pu avérer l'impact positif sur les plus petits (écoute/observations, outils...)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°1

- **ACCOMPAGNER LES ENFANTS ET LES JEUNES VERS L'AUTONOMIE ET LA POSTURE D'ACTEUR, EN FORMALISANT UN CADRE SÉCURISANT POUR TOUS ET STRUCTURÉ POUR L'ÉQUIPE.**

MOYEN

Garantir un cadre basé sur des règles de vie justes et cohérentes pour le bien-être de tous, ainsi que sur l'écoute active et l'accompagnement bienveillant des animateurs, en faveur d'une démarche d'auto-organisation et de prise de responsabilité des enfants et jeunes.

CRITERE

Est-ce que des temps d'animations et de vie quotidienne sont issus du choix/gestion des enfants/jeunes, de façon spontanée et/ou grâce au soutien des animateurs ?

INDICATEUR

Au moins 1 temps d'animation et 1 temps de vie quotidienne ont été sujets à une phase de choix/gestion autonome par les enfants/jeunes.

MOYEN

Formalisation et transmission des repères pédagogiques internes, incluant par exemple un cahier de suivi pour les moins de 6 ans, des fiches de cadrage sur le fonctionnement des groupes à destination des animateurs (permanents, nouveaux, stagiaires ponctuels...), ou une jauge « thermomètre de la limite de trop » commune à l'équipe.

CRITERE

Est-ce que les animateurs ont mis en place ou se sont approprié ces outils ?

INDICATEUR

Au moins 1 outil peut être cité comme étant suffisamment lisible et pertinent pour rendre son utilisation récurrente et efficace (si 2^{ème} éval' du PP et 1 seul exemple en tête : compter zéro s'il s'agit d'un même outil de référence déjà cité la 1^{ère} fois).

Objectif Général N°3 : OFFRIR UN CADRE BIENVEILLANT, AMÉNAGÉ ET OUTILLÉ POUR FAVORISER LE BIEN-ÊTRE, L'AUTONOMIE ET LE VIVRE-ENSEMBLE

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°2

**AMÉNAGER DES ESPACES ADAPTÉS
FAVORISANT LA RÉGULATION,
L'EMPATHIE ET LE RESPECT
DES BESOINS DE CHACUN.**

MOYEN

Conception, aménagement et valorisation d'espaces dédiés au bien-être et à la vie de groupe, incluant par exemple une zone d'apaisement d'inspiration Snoezelen (bulles de souffle), la réactivation de dispositifs d'empathie (« banc de l'amitié ») ou la création d'un espace propre aux adolescents.

INDICATEUR

Au moins 1 espace est opérationnel et utilisé régulièrement, (observation de sa fréquentation, promotion de son utilisation par l'équipe d'animation).

CRITERE

Est-ce que ces zones sont diversifiées et aménagées pour une appropriation effective de ces espaces par les enfants et les jeunes selon leurs besoins ?

**DÉPLOYER ET MULTIPLIER LES OUTILS
MATÉRIELS ET D'EXPRESSION POUR
AIDER LES ENFANTS À GÉRER LEURS
ÉMOTIONS, FORMULER LEURS IDÉES ET
DÉVELOPPER LEUR AUTONOMIE.**

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°3

MOYEN

Déploiement d'outils matériels de gestion et communication des émotions et des réactions émotionnelles, incluant la proposition/mise à disposition de malles/besaces de régulation mobiles réparties dans les salles, un porte-clefs des émotions pour chaque groupe, pictogrammes signalétiques pour avoir ses repères dans les locaux, etc.

CRITERE

Est-ce que des supports de gestion des émotions sont régulièrement utilisés par les enfants qui en ont besoin/le demandent ?
Est-ce que les enfants/jeunes ont régulièrement utilisé ces outils et supports pour réguler/exprimer leurs émotions et/ou prendre facilement des repères ?

INDICATEUR

Au moins un support de gestion est régulièrement utilisé par tous les groupes (inclus : 1 support de gestion en plusieurs exemplaires).

MOYEN

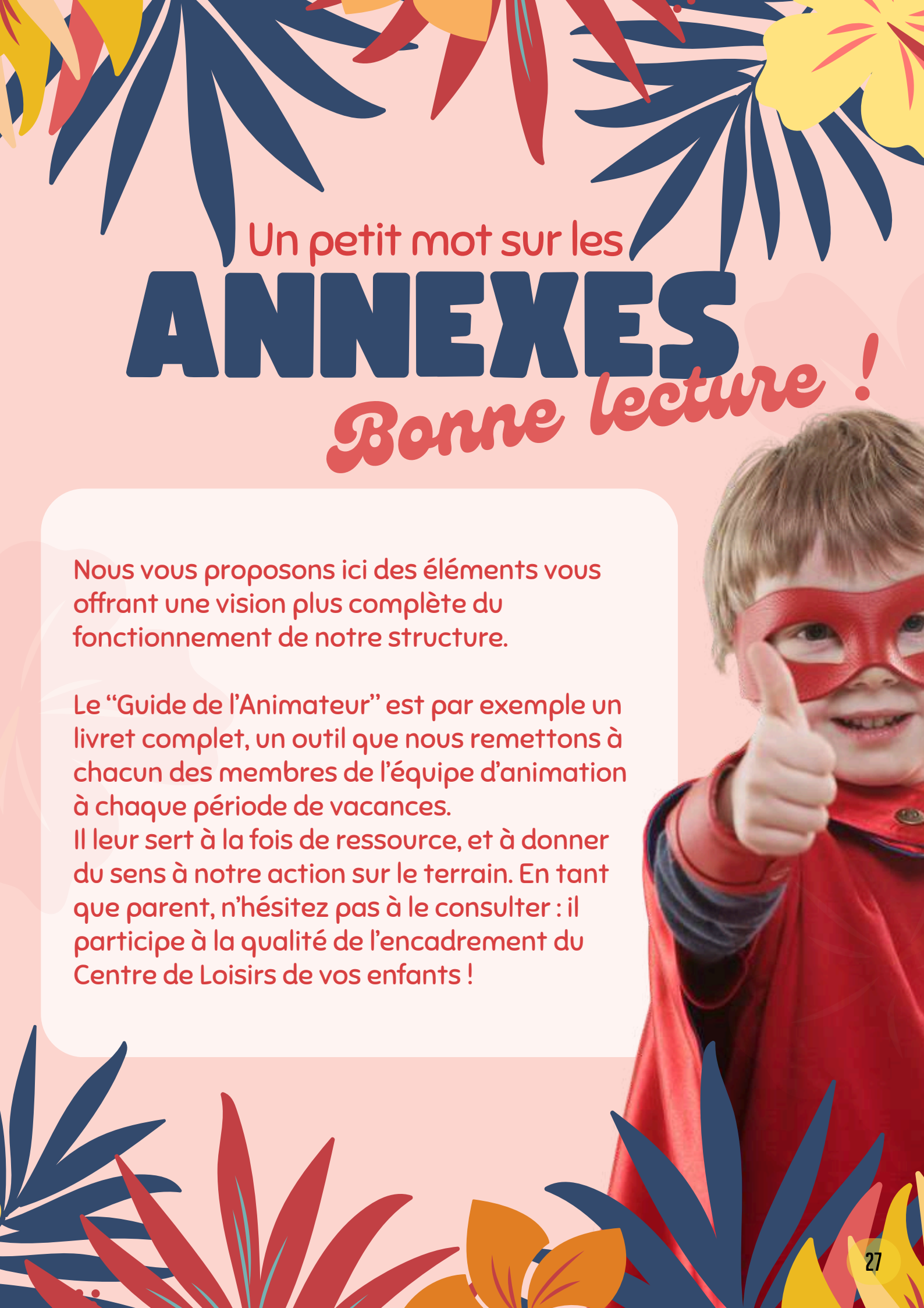
Mise à disposition de dispositifs participatifs et d'auto-service, à travers l'installation d'une boîte à idées pour recueillir les projets des enfants, la création d'une bricothèque en accès guidé...

CRITERE

Est-ce que les enfants/jeunes ont régulièrement utilisé ces dispositifs pour exprimer/transmettre leurs idées ?

INDICATEUR

Au moins 1 proposition d'enfant/jeune a été intégrée au planning d'activité, et la bricothèque a été utilisée au moins 1 fois.



Un petit mot sur les

ANNEXES

Bonne lecture !

Nous vous proposons ici des éléments vous offrant une vision plus complète du fonctionnement de notre structure.

Le “Guide de l’Animateur” est par exemple un livret complet, un outil que nous remettons à chacun des membres de l’équipe d’animation à chaque période de vacances.

Il leur sert à la fois de ressource, et à donner du sens à notre action sur le terrain. En tant que parent, n’hésitez pas à le consulter : il participe à la qualité de l’encadrement du Centre de Loisirs de vos enfants !



Tarifs SEEJ 2026-2027

Repas scolaires, centre de loisirs et adultes

2025-2026	Repas scolaire pour les forfaits et centre de	Repas scolaire hors forfait	Repas scolaire non réservé	Repas adultes
-----------	---	-----------------------------	----------------------------	---------------

PEL	A +	3,83 €	4,15 €	6,44 €	7,39 €
	A	3,83 €	4,15 €	6,44 €	7,39 €
	A -	3,83 €	4,15 €	6,44 €	7,39 €
	B	3,83 €	4,15 €	6,44 €	7,39 €
	B-	3,83 €	4,15 €	6,44 €	7,39 €
	C	3,83 €	4,15 €	6,44 €	7,39 €

Remboursement des repas dès le premier jour d'absence, sur certificat médical uniquement.

*Option Forfait 4 repas sur 11 mois (sauf aout)

3,83€x138(Nbrejoursscolaires2025-2026)soit 528,54 pour l'année

3,83€x138 jours / 11 mois pour un enfant

48,05€/mois

* OptionForfait 3 repas sur 11 mois (sauf aout)

3,83€x106 jours / 11 mois pour un enfant soit 405,98€ pour l'année

36,91 €/mois

Tarifs périscolaires, extrascolaires et sorties club ados

2025-2026	APS matin	APS soir	½ heure soir et mercredi	Journée CL	½ Journée CL et mercredi scolaire
-----------	-----------	----------	--------------------------	------------	-----------------------------------

PEL	A +	2,52 €	4,14 €	1,27 €	15,47 €	10,26 €
	A	2,49 €	4,04 €	1,25 €	15,15 €	10,07 €
	A -	2,44 €	3,96 €	1,18 €	14,78 €	9,84 €
	B	2,18 €	3,56 €	1,09 €	13,32 €	8,84 €
	B-	2,01 €	3,28 €	1,01 €	12,26 €	8,18 €
	C	1,17 €	1,93 €	0,58 €	7,20 €	4,81 €

Tarifs sorties ados

	Vert	Bleu	Rouge	Noir	Coupe d'Or
A +	6,99	20,95	27,94	37,03	8,00
A	6,86	20,59	27,46	36,13	8,00
A -	6,75	20,24	26,73	35,17	8,00
B	6,02	17,17	24,08	31,92	8,00
B -	4,93	14,82	18,77	26,15	8,00
C	3,26	9,75	13,01	17,22	8,00

Tarifs correspondant aux quotients CAF ou MSA

A +	plus de 2001	quotient inconnu ou non communiqué application du tarif A+
A	1501-2000	
A -	1101-1500	
B	901-1100	
B -	501-900	
C	moins de 500	



Pirouette

<https://fouras.pirouette.app>

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS



Depuis septembre 2026, dans le cadre du passage au nouveau portail famille Pirouette, les **DÉMARCHES D'INSCRIPTIONS ET DE RÉSERVATIONS S'EFFECTUENT désormais DIRECTEMENT et EXCLUSIVEMENT en ligne PAR LES FAMILLES**.

INSCRIPTIONS SUR LE PORTAIL PIROUETTE

- **Accès aux services** : sans inscription préalable sur Pirouette, l'enfant ne pourra pas être accueilli par le SEEJ (restauration scolaire, accueil périscolaire (APS), centre de loisirs (ACM) des mercredis et vacances scolaires).
- **Création / Mise à jour du dossier** : les familles doivent compléter l'ensemble des données demandées et joindre les justificatifs nécessaires.
- **Note aux familles de Saint-Laurent-de-la-Prée et Breuil-Magné** : ces deux accueils utilisent également le portail Pirouette. Vous avez la possibilité de dupliquer votre compte existant si vous possédez déjà un compte sur ces communes. **Attention** toutefois : il n'y a pas de mise à jour automatique entre les deux structures. Chaque entité ayant son propre fonctionnement, il appartient aux familles d'enregistrer et de mettre à jour leurs informations sur chacun des deux comptes.

DOCUMENTS ET JUSTIFICATIFS À FOURNIR

- **Obligations vaccinales** : photocopies du carnet de santé où figure le nom de l'enfant (Art. R. 227-7 et D. 3111-6 du Code de la santé publique / Code de l'action sociale et des familles).
- **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** : à joindre obligatoirement si l'enfant est concerné ou présente des points de vigilance particuliers.
- **Photo** de l'enfant : utile pour l'identification, notamment par les animateurs saisonniers.
- **Brevet de natation** : Requis et utile pour les sorties / activités aquatiques de l'ACM.
- **Informations complémentaires** : tout document ou consigne jugés utiles par les parents.

FACTURATIONS ET RÈGLEMENTS

- Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial du responsable.
- **Cas des parents séparés** : Pour obtenir une facturation séparée, les deux parents doivent obligatoirement renseigner leur mode de garde et leurs semaines respectives sur leur compte. Si un seul parent le fait, la totalité de la facture lui sera attribuée.
- Affichage des **tarifs et mensualisation** (forfaits) :
 - **Forfait 4 jours** : 48,05 € / mois (lissage sur 11 mois, juillet inclus)
 - **Forfait 3 jours** : 36,91 € / mois
- Précision technique : La grille de réservation affiche temporairement un total calculé au nombre de repas réservés, mais la **facturation réelle** appliquera bien le tarif forfaitaire mensualisé.
- **Modes de paiement** : Les chèques ne seront bientôt plus acceptés. Il est fortement conseillé d'enregistrer votre RIB sur le portail afin d'opter pour le prélèvement automatique.

CALENDRIER ET RÉSERVATIONS

- **Services concernés** : Périscolaire (APS), restauration scolaire et centre de loisirs (mercredis & vacances).
- **VACANCES** :
 - **Dates d'inscriptions** : ouvertures et clôtures des inscriptions communiquées par mail.
 - Attention : les **places sont limitées**. L'ouverture des inscriptions ne garantit pas la disponibilité des places jusqu'à la date de clôture.
 - **Hors délais / Hors ligne** : Une fois la date limite dépassée, les réservations en ligne sont bloquées. Pour toute réservation de dernière minute (selon places disponibles), contacter directement le SEEJ
 - Téléphone : 05 46 84 61 44
 - Mail : seej@fouras-les-bains.fr
 - **Engagements & Annulations** : toute inscription devient définitive après la date de clôture annoncée. Aucune annulation ou modification ne sera prise en compte (sauf cas exceptionnel), et l'intégralité de la réservation restera due sans remboursement, à l'exception du repas.
- **MERCREDIS** : les inscriptions se font jusqu'à 24H avant le jour concerné (mardi, à 12)
- **APS & restauration scolaire (écoles de Fouras)** : réservations demandées pour le bon fonctionnement du service, sans date limite de réservation.

FONCTIONNALITÉS PRATIQUES DU PORTAIL

- Outre les démarches administratives et les réservations, le portail Pirouette permet de **consulter à tout moment**
- Les **menus** de la restauration scolaire.
 - Les **programmes d'activités** et le planning des vacances. **ATTENTION !** Ces programmes restent flexibles et adaptables (météo, envie des enfants, etc.)
 - L'**actualité du SEEJ** (événements, infos diverses, etc.)



Posture & Attitude

BONNES PRATIQUES

- **Un intervenant ne doit jamais être seul avec un enfant.**
- Les gestes affectifs ne sont **pas conseillés**.
- Sauf accord du SEEJ, l'intervenant n'est **pas autorisé à photographier ou à filmer**.
- Il est demandé à l'intervenant un **langage et une tenue correctes**.
- Il est **interdit de fumer** en présence des enfants.
- L'usage du **téléphone portable est limité** aux urgences, afin de rester pleinement disponible et vigilant.
- **Aucun médicament, aliment ou bonbon, n'est proposé aux enfants** (il peut y avoir des risques d'allergies, ou d'incompatibilité de pratiques alimentaires)
- L'intervenant s'engage à être **punctuel**, et prévient le SEEJ dès que possible en cas d'absence imprévue.
- Tout intervenant est soumis à l'**obligation de neutralité**. Il est alors interdit, par la loi, de porter des signes d'appartenance religieuse et d'exprimer toute opinion personnelle, qu'elle soit religieuse, politique, syndicale ou autre.

SECURITE

Dans le cadre de son intervention, l'intervenant s'engage à :

- **Assurer la sécurité physique, morale et affective** des mineurs pris en charge.
- Respecter et faire respecter les consignes de sécurité spécifiques à l'activité et à l'établissement.
- Adopter une **attitude préventive** en identifiant et en signalant immédiatement tout risque potentiel à l'équipe de direction.
- Contribuer à maintenir **un climat serein, bienveillant et sécurisant** pour l'ensemble des enfants.

CONFIDENTIALITE ET ALERTE

- L'intervenant garde **confidentielle** toute information relatant de l'ordre de la vie privée de l'enfant, et qui serait portée à sa connaissance lors de l'activité.
- En revanche, en cas d'observation, événement ou propos à caractère **préoccupant**, il est demandé à l'intervenant de transmettre immédiatement ces informations au SEEJ.
 - **Alerte** : Toute information ou situation préoccupante doit être immédiatement portée à la connaissance de la direction.
 - **Confidentialité** : En dehors de la direction, l'intervenant s'abstient strictement de toute divulgation, hypothèse ou commentaire. L'obligation de discrétion est absolue afin d'éviter les rumeurs et d'assurer la protection des mineurs et de leur sphère privée.

Fonctionnement

DEVIS

Lorsque l'intervenant propose une prestation payante, le SEEJ demande un devis où doivent figurer :

- **L'identité précise de l'intervenant** (nom/dénomination de société & adresse complète, N° SIRET, coordonnées)
- Identifier la **Mairie de Fouras** en destinataire, Place Lenoir 17450 FOURAS (éventuellement mentionner le SEEJ en complément, si besoin de spécifier l'interlocuteur référent)
- Faire paraître la **mention "devis"** sur le document, le **N°** de devis et la **date** d'émission
- **Descriptif** : nommer le service/produit de la prestation, le détail (quantité, prix unitaire, et ce qui est estimé à l'unité - type forfait/heure/journée pour les TAP), la date/durée de la prestation demandée
- **Montant** : le prix HT, le taux + le montant de TVA, le prix TTC
- Pour le **paiement** : au moins l'IBAN (pour Chorus), ou le RIB si pas Chorus.

ATTENTION ! La mairie de Fouras paie exclusivement sur facture, par mandat administratif/Chorus Pro quand c'est possible

CONTACT & ORGANISATION

- Lors de la prise de contact, l'intervenant se verra recevoir les coordonnées de son **interlocuteur référent** au sein de l'équipe d'animation.
- Selon les temps d'interventions (TAP, aide aux devoirs, ACM, ...), les horaires, indications d'entrée et autres **informations organisationnelles** seront communiqués au cas par cas.
- Le N° du SEEJ est le **05 46 84 61 44** (ce N° est joignable sur ces créneaux, du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-18h30, hors mercredi après-midi)

DECLARATION DES INTERVENANTS

En tant qu'organisateur d'Accueil Collectif de Mineurs, le SEEJ déclare sur le **TAM** (Téléprocédure d'Accueils de Mineurs) toute personne intervenant pendant l'accueil des enfants. Les données saisies sont ensuite automatiquement transmises au Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) rattaché à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN). Cette démarche permet de **vérifier l'honorabilité des personnes déclarées**. Veuillez donc nous fournir :

- La **copie de votre carte d'identité**
- Vos **qualifications** éventuelles type diplômes, agréments (BE, BPJEPS...)



CONVENTION DE BÉNÉVOLAT POUR L'AIDE AUX DEVOIRS

Le Service Écoles Enfance et Jeunesse de la Mairie de Fouras, situé au 6 rue Nadeau 17450 FOURAS, propose un service d'aide aux devoirs aux élèves de l'école élémentaire Jean Michenot. Ce service est encadré par des intervenants bénévoles, pendant l'accueil périscolaire, sous la responsabilité d'un animateur du SE EJ.

Cette convention a pour objet de préciser les conditions de de la mise en place de cette activité dans les locaux du SE EJ, à partir de 16h30, le lundi, le mardi et le jeudi des périodes scolaires. Les enfants participants sont inscrits par mail (seej@fouras-les-bains.fr), à la demande des parents.

Les informations renseignées ci-contre devront être complétées avec la copie de la carte d'identité du bénévole, afin de pouvoir le déclarer en bonne et due forme sur le logiciel TAM (voir la charte d'engagements de l'intervenant).

Cette mission en tant que bénévole est d'accompagner l'enfant pendant ce temps consacré aux devoirs demandés par l'équipe enseignante, tout au long de l'année scolaire.

La transmission est source d'enrichissement pour le bénévole et pour l'enfant. Il convient donc de pouvoir :

- Avoir une réelle qualité d'écoute pour solliciter les ressources et les compétences des enfants, les suivre et les encourager pour leur donner confiance.
- Faire preuve d'empathie et de patience/tolérance.
- Adapter sa pédagogie en bonne entente avec tous les bénévoles, le SE EJ et les orientations de l'équipe enseignante lors des rencontres ponctuelles avec celle-ci.
- S'engager à être régulièrement disponible sur l'année scolaire et prévenir le SE EJ (par mail ou via l'animateur référent) en cas d'indisponibilité.

Enfin, le bénévole atteste avoir lu et accepté la Charte d' "Engagements de l'Intervenant" (disponible via l'équipe du SE EJ, et/ou sur le Projet Pédagogique) en renseignant et signant cette présente convention.

NOM de naissance : _ _ _ _ _

NOM d'usage : _ _ _ _ _

Prénom : _ _ _ _ _

Date de naissance : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Lieu de naissance : _ _ _ _ _

Département (& N°) : _ _ _ _ _

Pays : _ _ _ _ _

N° de téléphone : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

Adresse mail : _ _ _ _ _

Merci de nous fournir une copie de votre pièce d'identité

Fait à Fouras, le

Pour le SE EJ,

Pour le bénévole

*En signant la présente convention,
j'atteste avoir lu et accepté la
Charte de l'Engagement de l'Intervenant*



CONVENTION D'INTERVENTION POUR LES PRESTATAIRES & BENEVOLES DES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)

Le Service Écoles Enfance et Jeunesse de la Mairie de Fouras propose des Temps d'Activités Périscolaires aux élèves des écoles de Fouras. Ce service est encadré par des intervenants, sous la responsabilité d'un animateur du SEEJ de l'école concernée.

Cette convention a pour objet de préciser les conditions de de la mise en place de cette activité, le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi des périodes scolaires (pauses méridiennes et/ou APS du soir). Les enfants participants sont inscrits par les équipes d'animation de chaque école, selon le choix des enfants, la capacité d'encadrement et le nombre de séances établies avec l'intervenant.

Les informations renseignées ci-contre devront être complétées avec la copie de la carte d'identité de l'intervenant et ses éventuels diplômes, afin de pouvoir le déclarer en bonne et due forme sur le logiciel TAM (voir la charte d'engagements de l'intervenant).

- Si l'intervention s'effectue à l'école maternelle (Louise Michel), l'entrée se fait du côté de l'APS (en face du garage à vélo bleu, côté parking du skate parc). Les interventions sont programmées après le temps du repas, entre 13h et 13h45.
- Si l'intervention s'effectue à l'école élémentaire (Jean Michenot), l'entrée se fait du côté de la porte de la cantine (porte grise, place Louis Danguy). Les interventions sont programmées après le temps du repas, entre 13h et 13h45.

Chaque intervenant prend à sa charge le matériel dont il a besoin, ainsi que son installation (il est possible de venir plus tôt, pour installer son espace avant l'arrivée des enfants).

Enfin, l'intervenant atteste avoir lu et accepté la Charte d' "Engagements de l'Intervenant" (disponible via l'équipe du SEEJ, et/ou sur le Projet Pédagogique) en renseignant et signant cette présente convention.

NOM de naissance : _ _ _ _ _

NOM d'usage : _ _ _ _ _

Prénom : _ _ _ _ _

Date de naissance : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Lieu de naissance : _ _ _ _ _

Département (& N°) : _ _ _ _ _

Pays : _ _ _ _ _

N° de téléphone : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

Adresse mail : _ _ _ _ _

Merci de nous fournir une copie de votre pièce d'identité, et de vos qualifications règlementaires éventuelles

Fait à Fouras, le

Pour le SEEJ,

Pour l'intervenant

*En signant la présente convention,
j'atteste avoir lu et accepté la
Charte de l'Engagement de l'intervenant*

SORTIES & SPÉCIFICITÉS

TOUJOURS PRÉVOIR :

- Un **responsable** de trajet
- Donner les **consignes de sécurité**/attitude avant le départ, **compter** régulièrement les enfants
- La **liste des enfants** (fiches de sortie - dont check-list - disponibles à côté de l'imprimante, à afficher ET emporter)
- Emporter les **fiches sanitaires** (dans votre salle)

À PIEDS & EN VÉLO 1

Traversées de route : passage piétons, 1 anim' sur chaque voie **avant** de faire traverser les enfants. Au moins 1 anim' devant et 1 anim' derrière le groupe.

Groupe sur la route : en file indienne, groupes de 20m/10 vélos, séparés par 50m (pour que les voitures puissent doubler).

Mauvaise visibilité : 1 lampe jaune/blanche devant, une lampe rouge derrière.

Vélo :

- Gilets jaunes et protections
- Distance de sécurité entre chaque vélo
- **Ronds-points** : les anim' arrêtent les voitures sur chaque entrée pour sécuriser le passage **avant** de faire passer les enfants/jeunes
- Code de la route : identique à celui des voitures (feux rouges, stop, etc.)

2 ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

Prestataires : ce sont les anim' qui sont garants de l'attitude et de la sécurité du groupe, pas les intervenants ! Attention : consignes parfois spécifiques à suivre.

Baignade : avec un SB, qui ne compte pas dans le taux d'encadrement. Périmètre (- de 14 ans) et zone autorisée obligatoires.
1 anim'/5 enf. - 6 ans | 1 anim'/8 enf. + 6 ans

3 CAR & MINIBUS

Ceintures de sécurité obligatoires. Enfants/jeunes toujours **assis**.

Nourriture et boissons interdites.

Vérifier/nettoyer à la fin du trajet.

Car :

- Animateurs répartis (chaque porte & derrière).
- Chef de convoi au fond : c'est lui qui vérifie les oublis/détritus à la fin ; il sort en dernier en cas d'accident

Minibus : dans l'idéal 2 anim' devant

4 SOUS TENTES

Local en dur accessible si urgence météo

Eau potable/sanitaires (1 pour 10)

Séparer filles et garçons

Prévoir 1 tente "infirmerie"

Respecter les règles d'hygiène et de conservation des aliments.

5 FEUX DE CAMPS

Zones autorisées seulement (Préfecture ou accord écrit du propriétaire du terrain)

Zone dégagée de tout combustible, sol & hauteur (minimum 200m d'un bois/plantations, etc.), absence de vent

Préparation : balayer le sol, creuser une cuvette, et encercler le creux formé avec un amas de terre et/ou de pierres. Délimiter une zone de sécurité autour, prévoir de l'eau à portée de main (pour éteindre). Utiliser du bois sec (les aiguilles de pins et le bouleau s'enflamment même s'ils sont humides).

Chamaillows grillés : si pas de longues brochettes, désinfecter de longues et fines branches sur le feu avant de piquer les bonbons.

Le Guide de l'ANIM'

- de la Mairie Fouras -



Le centre de loisirs Les P'tits Marsouins

Rue Nadeau
05.46.84.61.44

N° UTILES :

SAMU **15** | POMPIERS **18** | POLICE **17**
ENFANCE MALTRAITÉE **119** | SECOURS EUROPE **112**

TEAM :

DIRECTION : **06.63.23.75.59**

ANIM' :

Le Règlement de l'INTERIEUR de la TEAM

AU TRAVAIL :

- **Communication** claire et non-violente. Au travail on reste pro et cohérents, entre nous comme devant le public.
- **Pauses** : individuelles, 20 minutes/jour, hors temps d'activités. Fumer ou pas : c'est pour tout le monde pareil !
- **Opérationnels** : on assure sa journée comme tout le monde, pas d'excuses si on a fait des excès la veille. On compte les uns sur les autres.
- **Interdits** : drogue, alcool, relations sexuelles.
- **Esprit d'équipe** : ponctualité, entraide, on tourne sur les postes (pointage au portail, animation des temps libres, nettoyage des salles, vie quotidienne des séjours, menées d'activités, etc.)
- **Dynamique de groupe** : les fils rouges des anim' ne perturbent pas le fonctionnement du Centre de Loisirs (règles définies avant)
- **Matériel** : soin/nettoyage/ rangement ADÉQUAT de ce qu'on utilise. Besoins spécifiques : on se sert en priorité dans le matériel existant, on complète par des commandes si nécessaire. Prépa des vacances : on met de côté ce dont on a besoin dans le bureau de la direction, avec le détail (nom, groupe, date, liste concernée).

PORTRAIT DE L'ANIM' :

- Nous assurons la **sécurité morale, physique et affective** des enfants/jeunes.
- **Acteurs** : dynamiques/motivants, adaptables/flexibles, vigilants/à l'écoute, motivés/impliqués, nous faisons preuve d'initiative et d'anticipation.
- **Tenue vestimentaire, langage et hygiène corporelle irréprochables.**
- **Avec les enfants/jeunes** : exemplaires. Attention à garder du recul (gestes affectifs et/ou fermeté). Portable uniquement pour les urgences (utilisation dans le cadre des activités : valider avant avec la directrice).
- **Vie privée/vie perso** : attention à notre attitude, qui peut être confondue avec le travail que nous faisons auprès des enfants... Qu'on le veuille ou non, **nous sommes TOUS l'image du Centre de Loisirs**, et la vitrine de la Mairie de Fouras

Le souci ?

ACCIDENT :

- **Protéger** (la victime, le groupe)
- **Alerter** (ou faire alerter)
- **Secourir**

BOBOS & ENFANTS MALADES :

- Utiliser la **pharmacie** pour les soins. Les noter sur le cahier d'infirmerie.
- Prise de **température** : en cas de fièvre utiliser l'infirmerie pour isoler/mettre au calme, prévenir la direction et/ou les parents.

ACCUEIL :

- Arrivée d'un **enfant non inscrit** : en fonction de la place sur le prévisionnel. Si l'effectif est complet par rapport au taux d'encadrement, expliquer le refus au parent et alerter la direction.

FONCTIONNEMENT :

- **Carnet de liaison** (à l'accueil) : communication des animateurs pour les familles et/ou la direction, du matin au soir.
- **Protocoles divers** (devis, photocopieuse, fiches de sortie ou d'activités vierges, etc.) : les infos sont à l'étage !

Le Projet PÉDAGOGIQUE

À QUOI ÇA SERT ? 1

Document OBLIGATOIRE.

Destiné à notre Organisateur (Mairie de Fouras), aux animateurs, aux familles, au SDJES (garant de l'application de la réglementation dans les Accueils Collectifs Éducatifs de Mineurs).

Document de référence pour l'équipe

pédagogique, il permet de donner du sens à notre travail, de savoir pourquoi nous proposons telle ou telle activité, ou pourquoi nous choisissons d'organiser la vie quotidienne de telle ou telle façon.

Il énonce en termes clairs la façon dont nous souhaitons accueillir les enfants : il nous sert à garder le cap de nos **intentions pédagogiques** !

2 CONSULTÉ-LE :

(INDISPENSABLE !)



(À consulter sur le site de la Mairie de Fouras, et dans nos locaux)

LES DROITS DE L'ENFANT

EXTRAITS DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT QUI EST EN VIGUEUR DANS LA QUASI TOTALITÉ DES PAYS MEMBRES DES NATIONS UNIES.



Le droit à la compréhension et à l'amour des parents et de la société.



Le droit d'avoir un nom, une nationalité et d'accéder à la justice.



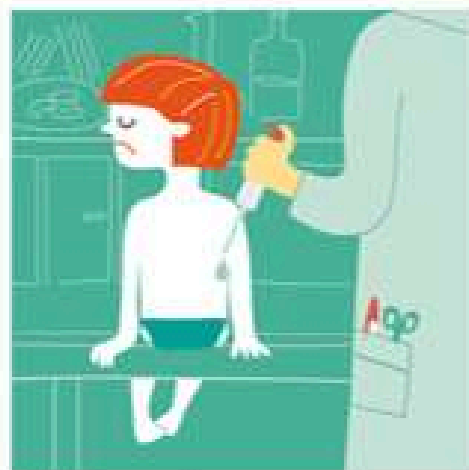
Le droit à une éducation et à des soins spéciaux quand il est handicapé mentalement ou physiquement.



Le droit à un niveau de vie suffisant : une maison, des vêtements, de la nourriture.



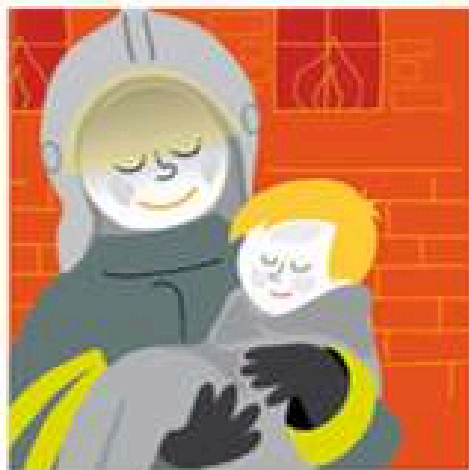
Le droit à l'égalité, sans restriction de race, de religion ou de nationalité.



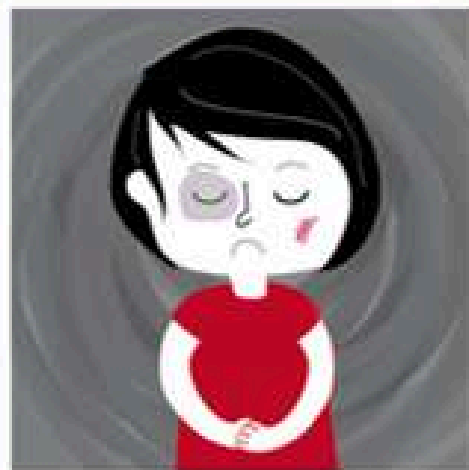
Le droit d'être soigné par des médecins, la protection en cas de guerre.



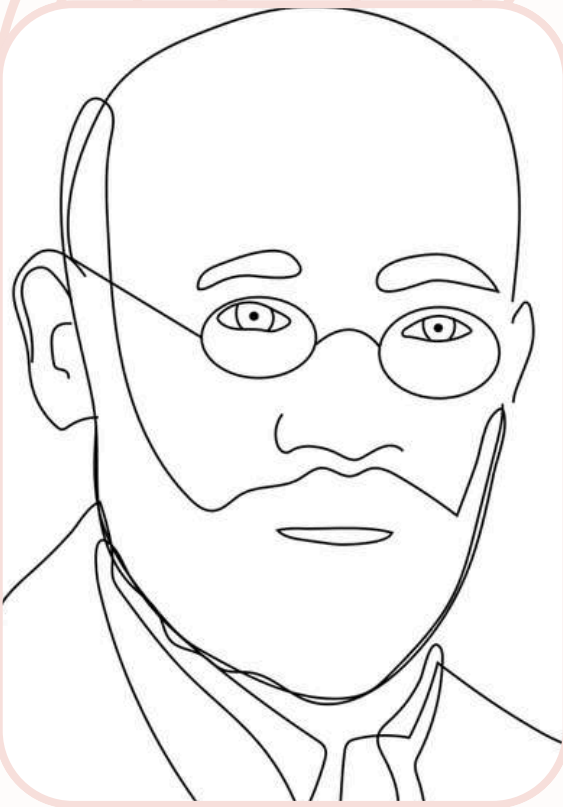
Le droit à l'éducation gratuite et aux activités récréatives.



Le droit aux secours prioritaires en toutes circonstances.



Le droit à la protection contre toute forme de cruauté, de négligence et d'exploitation.



« Il n'y a pas de petits drames, il n'y a que de grands drames pour des petits cœurs. »

Il n'y a pas de petits événements dans la vie d'un enfant. Pour lui, tout est immense, tout est première fois. »

Médecin-pédiatre, directeur d'orphelinat et pédagogue précurseur, le **Dr Janusz Korczak** est considéré comme le père spirituel de la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE)**, adoptée par l'ONU en 1989.

Il a consacré sa vie à l'idée que l'enfant est un être complet dont le vécu émotionnel est aussi légitime que celui de l'adulte.

Korczak s'opposait radicalement à la condescendance des adultes envers le monde de l'enfance.

Tout au long de l'année, l'équipe du SEEJ s'attache à l'importance des émotions de chacun !

Une éducation émotionnelle attentive offre des avantages qui résonnent tout au long de la vie. Parmi les bénéfices les plus importants :

- Meilleures relations sociales : les enfants apprennent à exprimer leurs besoins et à comprendre ceux des autres.
- Réduction du stress : une bonne régulation émotionnelle limite les frustrations et aide à gérer les situations difficiles.
- Résilience renforcée : les enfants équipés émotionnellement sont mieux armés pour rebondir face aux échecs.

PRENONS LEURS ÉMOTIONS AU SÉRIEUX !



Les 6 compétences clés **de l'écoute active**

01 PRÊTER
ATTENTION



02 NE PAS
JUGER



03 RÉFLÉCHIR/
ANALYSER



04 POSER DES
QUESTIONS/
CLARIFIER



05 RÉSUMER/
REFORMULER



06 PARTAGER



LE THERMOMÈTRE

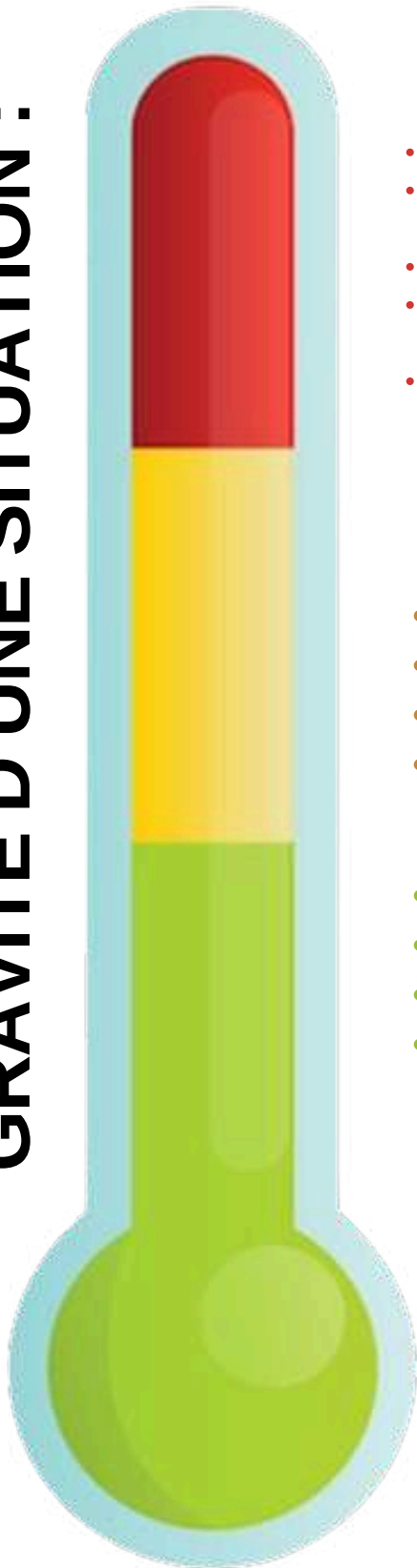
DE LA LIMITE DE TROP

Chers anim'...

Un loulou qui fait n'importe quoi ? Pas de panique : **restons pro !** (Ce document ne demande qu'à être complété par vos expériences de terrain et les échanges entre équipes, pour être le plus pertinent possible !)

UNE POSTURE IMPARTIALE / EXEMPLAIRE + DES SANCTIONS ADAPTÉES / PROPORTIONNÉES ET EXPLIQUÉES = GARANTIR UN CADRE JUSTE ET COHÉRENT POUR TOUS.

JAUGER LE DEGRÉ DE
GRAVITÉ D'UNE SITUATION :



- Mise en danger / atteinte à la sécurité physique
- Peut entraîner un impact négatif durable (sécu affective, morale)
- Mise en opposition de la réglementation des ACM / la Loi
- Allégation négative concernant un encadrant : cas spécifique (cellule de crise de l'équipe : adaptation au cas par cas)

- Manque de respect
- Dégradation
- Récidive

- Inattention
- Oubli
- Maladresse



Exemples de réponses / sanctions (adapter à l'âge, au contexte, au nombre d'enfants/jeunes concernés, etc.)

- Communiquer avec la famille (discussion / rdv)
- Impliquer l'enfant/jeune dans le choix de la sanction
- Régulation collective (percer l'abcès, rassemblement exceptionnel...)
- Exclusion (séjour, cantine...)
- Explication en tête à tête, dans le calme (échange constructif, si nécessaire à froid...)
- Classeur des croix
- Suppression de tout ou partie de l'activité/séjour
- SI BESOIN : CONCERTATION AVEC LES COLLEGUES ET/OU LA DIRECTION

Fiche d'activité

Anim' (ou nom du stagiaire + son anim' référent) :

Groupe :

Intitulé :

Type :

Date :

Horaires :

Durée :

Effectif enfants:

Lieu :

Nombre d'anim' :

Objectifs/apports pédagogiques (POURQUOI cette activité a du SENS) :

Déroulement (si grand jeu : motiv' (intro) / déroulement / conclusion) :

Logistique : matos & quantité, aménagements spécifiques, mode de déplacement, plan B en cas d'imprévus, etc. :

À penser/prendre en compte : auto-évaluation, continuité, boîte à outil/ressources, capacités requises par les enfants et/ou les animateurs, rangement, etc. :

CRITÈRES D'ÉVALUATION - STAGE PRATIQUE

Les **critères** sur lesquels le SEEJ de Fouras évalue un animateur en stage pratique sont gradués de 1 à 5, ou "non-évalués" :

1 Point de vigilance / à travailler : ce qu'on attend de ton évolution, ce qu'on te recommande de travailler absolument pour ne pas te retrouver dans une fâcheuse situation... ou pire.

5 Acquis : intégré et appliqué. Tu es apte et autonome sur ce sujet.

NE Non évalué : aucune situation de cette semaine ou de celle(s) d'avant n'a pu permettre ton évaluation sur ce sujet.

SAVOIRS

Connaissances générales

	1	2	3	4	5	NE
Assurer et prévenir la sécurité (morale, physique et affective) des enfants/jeunes	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Obligation de surveillance : toujours savoir où sont les enfants / ce qu'ils font	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Connaître et respecter le rythme, les besoins et les capacités des enfants selon leur âge (les grandes étapes de développement, journée type, etc.)	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Connaître et appliquer la réglementation élémentaire en vigueur (taux d'encadrement, activités spécifiques, etc.)	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Savoir remplir une fiche d'activité	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Savoir préparer et encadrer une sortie	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Respecter et faire respecter les consignes établies / le règlement intérieur / le fonctionnement de l'accueil	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Savoir faire face à un incident bénin survenant à un enfant (informer, alerter, soigner, dédramatiser...)	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Gérer un groupe d'enfants (conflits, dynamique de groupe, rythme, etc.)	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Projet Pédagogique : connaître ses bases/son rôle, et savoir s'appuyer dessus	☐	☐	☐	☐	☐	☐

SAVOIR-FAIRE

Techniques/compétences

	1	2	3	4	5	NE
Préparer et organiser une animation	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Définir et transmettre des consignes	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Maîtriser et animer plusieurs types d'activités/projets (manuel, sportif, scientifique, expression, grand jeu, etc.), en lien avec le Projet Pédagogique	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Faire un bilan avec les enfants	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ranger/nettoyer son activité	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Savoir animer / gérer les temps informels (temps cabines, accueil, temps libres...)	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Créer des outils/supports attractifs (cahier de jeu, charts, supports d'évaluation, etc.)	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Utiliser ses propres compétences (musique, sport, chant...) dans le but de	☐	☐	☐	☐	☐	☐

SAVOIR-ÊTRE

Qualités/attitude professionnelle

	1	2	3	4	5	NE
Savoir être dynamique et motivant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Être à l'écoute des enfants/jeunes	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Avoir une attitude adaptée	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Avoir un comportement, un langage et une tenue vestimentaire adaptés à son public	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Savoir s'adapter aux imprévus (météo, effectifs, lieux, enfants à besoins spécifiques, etc.)	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Donner du SENS (pourquoi fait-on cette activité plutôt qu'une autre ? Quelle valeur ajoute y met-on ? Qu'est-ce que cela va apporter aux enfants ? L'objectif ou le bonus qui fait qu'une activité a de la valeur/est à quelque chose)	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Être force de proposition (suggérer des idées/améliorations/solutions, proposer des animations/actions/projets en concertation avec l'équipe et/ou les enfants)	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Prendre des initiatives (avoir une attitude active, ne pas attendre qu'on le dise, quoi faire, où quand)	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Être curieux, chercher à savoir/enrichir ses propres connaissances et/ou faire des recherches pour proposer des activités en dehors de la zone de confort. Demander de l'aide/solliciter des conseils	☐	☐	☐	☐	☐	☐
EXEMPLARITÉ : respecter les autres (enfants, collègues, familles, prestataires, phoques...), le matériel, les locaux, de l'environnement (urbain et naturel), des horaires (ponctualité), etc.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Véhiculer une image positive de la structure (pendant et en dehors des heures de travail), avoir le sens de la discrétion professionnelle	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Participer de manière active et positive à la vie de l'équipe (travail d'équipe, état d'esprit, adaptation, communication, etc.)	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Se remettre en question, analyser ses pratiques, chercher à être une meilleure version de l'animateur qu'on est	☐	☐	☐	☐	☐	☐

FICHE DE SORTIE

Date :	Groupe :	Lieu de la sortie :
Heure de départ :	Animateur référent :	N° de téléphone (chargé) :
Heure de retour :		
Nombre d'anim' :	Nombre d'enfants :	Moyen de déplacement :



LISTE DES ENFANTS

Noms & prénoms		N° de tel à joindre	Noms & prénoms		N° de tel à joindre	CHECK LIST
1		19				
2		20				☐ Trousse pharma
3		21				☐ traitements médicaux
4		22				☐ Bon de commande
5		23				☐ Enfants : chaussures ok
6		24				☐ Enfants : casquettes ok
7		25				☐ Enfants : gourdes ok
8		26				☐ Eau + gobelets
9		27				☐ Pique-nique
10		28				☐ Goûter
11		29				☐ Casquettes de rechange
12		30				☐ Rechange
13		31				☐ Crème solaire
14		32				☐ Parasol
15		33				☐ Jeux (attente, temps libre, etc.)
16		34				☐ _____
17		35				☐ _____
18		36				☐ _____

LA CANTOCHE

DU SEEJ



Chaque jour, notre équipe de trois agents prépare sur place les repas des 180 enfants accueillis dans nos deux écoles.

Leur engagement quotidien garantit des repas frais, équilibrés et adaptés aux besoins des élèves, dans le respect des normes d'hygiène et avec une attention particulière portée à la qualité des produits.

FAIT MAISON ET PROXIMITÉ

- Au SEEJ nous privilégions une restauration de qualité en favorisant les produits locaux, les produits biologiques et les approvisionnements responsables. Cette démarche permet de soutenir les producteurs de notre territoire tout en proposant aux enfants des aliments frais et savoureux.
- Les menus sont élaborés dans le respect des recommandations nutritionnelles afin d'assurer un équilibre alimentaire tout au long de l'année. Fruits et légumes de saison, légumineuses, produits laitiers, viandes et poissons se succèdent pour offrir une alimentation variée aux enfants.

LES PRODUITS BIO

Les menus intègrent régulièrement des produits issus de l'agriculture biologique : légumes, fruits, viandes, féculents ou encore légumineuses.

UN OU DEUX MENU.S VÉGÉTARIEN.S CHAQUE SEMAINE

Conformément aux recommandations nationales et dans une démarche de diversification alimentaire, un menu végétarien est proposé chaque semaine aux enfants. À travers cette politique de restauration scolaire, la commune affirme sa volonté de proposer aux enfants une alimentation de qualité, accessible à tous.

DISPOSITIF "LAIT & FRUITS À L'ÉCOLE"

Les goûters proposés aux enfants bénéficient également du programme européen FranceAgriMer « Lait et Fruits à l'école ». Grâce à ce dispositif, les enfants profitent régulièrement de fruits frais favorisant ainsi de bonnes habitudes alimentaires dès le plus jeune âge.

UN REPAS COMPLET, UN COÛT MAÎTRISÉ

Tout en maintenant l'attention particulière portée à la qualité des produits et à la préparation des repas sur place, le prix facturé aux familles reste très accessible grâce au soutien important de la commune.

Pour l'année scolaire 2026-2027, le coût du repas s'élève à 3,83 € par enfant.

Ce tarif comprend :

- La préparation des repas sur place ;
- L'utilisation de produits bio et locaux ;
- Des menus équilibrés ;
- Les goûters avec fruits financés en partie par le programme FranceAgriMer ;
- Le travail quotidien de notre équipe de restauration et d'animateurs.